CANADIAN KENNEL CLUB®
CLUB CANIN CANADIEN MD
INCORPORATED
FOUNDED 1888 FONDÉ

RAPPORT ANNUEL
2019



ShowScene

SHOWSCENE IS NORTH AMERICA'S LEADING WEEKLY DIGITAL PUBLICATION.
WE ARE PROUD TO BE A LEADER IN THE PROMOTION OF PUREBRED DOGS
AND PRESERVATION BREEDERS AROUND THE GLOBE.



HOME OF THE NATION'S #1 DOG AMONG ALL BREEDS SINCE 2015

WE ARE PROUD TO PRESENT TOP PUREBRED DOGS EACH WEEK FROM CANADA, THE UNITED STATES, MEXICO & COLUMBIA!

PROVIDING UP TO DATE STATISTICS FOR CKC AND AKC TOP DOGS EACH WEEK.

WE PROUDLY SHARE PERTINENT INFORMATIVE ARTICLES AND FEATURES ON TOPICS THAT ARE MEANINGFUL TO THE SPORT OF PUREBRED DOGS, OUR DEDICATED PUREBRED CANINE BREEDERS, THE JUDGES, OWNERS AND PROFESSIONAL HANDLERS.

OUR CURATED SUBSCRIPTION LIST INCLUDES ALL CANADIAN JUDGES PLUS AN ADDITIONAL 1200 JUDGES
FROM THE USA, ALONG WITH JUDGES FROM THE UK, IRELAND, EUROPE, ASIA, INDIA, MEXICO AND SOUTH AMERICA.
WE ALSO HAVE A ROBUST PERSONAL SUBSCRIPTION LIST!

The Place To BeScene...

LYNDA TORRANCE, ROB PATERSON, CHRISTOPHER GIROUX, OMAR VEGA

Website : http://www.showscene.ca Email : Lynda@showscene.ca

Annonce disponible en anglais seulement

MESSAGE

de la présidente du Conseil d'administration
et du directeur exécutif du Club Canin Canadien



JOAN BENNETT
PRÉSIDENTE, CONSEIL D'ADMINISTRATION



LANCE NOVAK
DIRECTEUR EXÉCUTIF

Nous vous remercions de consacrer une partie de votre temps précieux pour lire le rapport annuel 2019 du Club Canin Canadien (CCC). Dans ce rapport, nous vous présentons les faits saillants de l'année ainsi que des rapports préparés par chaque comité et conseil.

En 2019, les nouveaux programmes que nous avons déployés ont connu un franc succès. Citons pour exemple les 42 concours de travail de flair qui laissent présager que cet événement sera très populaire dans nos clubs à l'échelle du pays. Nous avons aussi commencé à reconnaître les titres décernés par 15 organismes phares en vertu de notre programme de reconnaissance des titres pour les chiens utilisés à des fins thérapeutiques. De plus, 75 événements incluant plus de 3 600 inscriptions ont été organisés dans le cadre des nouvelles épreuves pour chiens sprinter, ce qui en fait notre 5e programme canin le plus populaire en 2019.

Nos activités de promotion des intérêts des chiens partout au pays, à tous les paliers gouvernementaux, se sont poursuivies dans le cadre de notre travail de sensibilisation des gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux en ce qui concerne divers enjeux. Le CCC s'est également joint au groupe de travail ad hoc de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) afin d'élaborer une proposition visant à atténuer les risques pour la santé animale et la santé publique par suite de l'importation massive de chiens au Canada. À cet égard, nous vous invitons à consulter la section consacrée à votre région dans le présent rapport.

En 2019, nous avons publié un nouveau livret de règlements administratifs après avoir obtenu le consentement d'Agriculture Canada qui nous permet d'apporter la plupart des changements demandés lors de nos deux derniers référendums. Par ailleurs, nous continuons d'œuvrer pour obtenir l'approbation des conditions d'admissibilité et la reconnaissance de nouvelles races, deux éléments également inclus dans ces référendums.

L'adhésion du CCC au partenariat international pour la santé et le bien-être des chiens International Partnership for Dogs (IPFD) a pris tout son sens en 2019. En effet, un membre du Conseil d'administration, Dr Paul Eckford, a participé à l'atelier international sur la santé des chiens. Lors de cet atelier, le Dr Eckford a eu l'occasion de rencontrer des experts en dépistage génétique, permettant ainsi au CCC de collaborer pour la première fois au dialogue international sur la génétique et la santé des chiens. Peu de temps après, nous avons tous deux assisté au Congrès international des clubs canins où nous avons rencontré d'autres présidents et directeurs exécutifs (ou équivalents) du monde entier, nous avons alors pris un engagement envers les objectifs clés de l'atelier.

D'autre part, en 2019, le CCC s'est concentré sur le développement et le lancement de son nouveau système informatique. Vous savez peut-être que l'ancien portail en ligne réservé aux membres, greffé au système informatique vieillissant, a subi une grave défaillance au milieu de l'année 2019, ce qui nous a obligés à procéder au lancement du nouveau système informatique plus tôt que prévu. Or, cette transition a nécessité la fermeture complète de l'ancien système pendant plusieurs semaines, surtout pour effectuer le transfert de millions de documents existants vers le nouveau système. Le portail en ligne et le nouveau système sont maintenant en place et nous continuons de déployer régulièrement de nouvelles fonctionnalités. D'ailleurs, nous vous encourageons à créer un compte en ligne si vous ne l'avez pas encore fait, car cela permet de procéder électroniquement aux renouvellements et aux enregistrements sans support papier pour tous les types de chiens. De plus, pour la première fois, les noms de chien peuvent comporter jusqu'à 50 caractères. Nous tenons à vous remercier pour votre patience pendant que le CCC met progressivement en œuvre le nouveau système.

En nous tournant vers l'avenir, nous avons hâte de dévoiler le nouveau plan stratégique triennal qui a été préparé en 2019 et approuvé par le Conseil d'administration en décembre. Ne manquez pas de rester à l'écoute pour de plus amples détails sur les stratégies visant à favoriser l'élevage responsable de chiens de race pure, à représenter les intérêts des chiens à tous les niveaux et à encourager une plus grande participation au CCC.

Nous tenons à remercier tous nos membres pour leur soutien infaillible au CCC et nous saisissons cette occasion pour témoigner notre reconnaissance envers ceux qui ont siégé aux divers comités et conseils tout au long de l'année. La contribution inestimable que vous apportez pour faire avancer le CCC et protéger ses intérêts, tout en vantant les mérites des chiens de race pure, fait de vous les piliers de cet organisme. ●

Les Assurances PETS PLUS US[MD]
Le meilleur ami des propriétaires d'animaux

OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DU CLUB CANIN CANADIEN : LE PROGRAMME D'ESSAI HEADSTART

À titre de fournisseur partenaire exclusif d'assurance pour animaux de compagnie du Club Canin Canadien (CCC), Pets Plus Us offre le programme d'essai HeadStart de six semaines à tous les nouveaux propriétaires de chiots qui ont acheté un chien d'un éleveur membre du CCC.

Grâce au programme d'essai HeadStart de Pets Plus Us, les propriétaires de vos chiots auront la tranquillité d'esprit de se savoir prêts à faire face aux frais vétérinaires imprévus. Les préoccupations concernant les frais qui sont associés à l'arrivée d'un nouveau chiot à la maison sont fréquentes, et c'est sur ce point que Pets Plus Us peut vous aider! En envoyant vos chiots à leur nouvelle famille avec la couverture d'essai HeadStart vous pouvez aider à assurer que chacun commence sur la bonne patte!

Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus!
1-855-900-3644

VOICI CE QUE DISENT LES ÉLEVEURS

Voici quelques mots de Christine, de l'élevage **Ace Labradors**.

POURQUOI L'ASSURANCE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE EST-ELLE IMPORTANTE POUR VOUS?

« À titre d'éleveurs, nous souhaitons que nos chiots commencent leur vie de la meilleure façon qui soit. Nous évaluons la santé des parents et surveillons les portées toute la nuit pour nous assurer que chaque chiot soit mis au monde de façon sécuritaire. Nous lisons attentivement les étiquettes des emballages de nourriture et de gâteries pour chiens, en plus d'informer nos familles d'accueil. Souscrire une assurance pour animaux de compagnie constitue une autre étape importante du processus d'adoption. Je veux m'assurer qu'en cas de maladie ou de blessure, les chiots recevront les meilleurs soins sans que le propriétaire ait à se préoccuper de la facture. »

POURQUOI CHOISIR UNE COUVERTURE D'ASSURANCE PETS PLUS US?

« Pets Plus Us est une entreprise qui déploie constamment des efforts supplémentaires. Elle a formé un partenariat avec le Club Canin Canadien et différents éleveurs à l'échelle du Canada pour fournir des sacs-cadeaux et de l'information aux familles qui adoptent des chiots (auprès des éleveurs Élite admissibles), en plus de collaborer avec Costco pour offrir des rabais supplémentaires aux membres qui souscrivent à une assurance pour animaux de compagnie. Par ces mesures, l'entreprise se démarque clairement de la concurrence. »





PROFITEZ DE CES AVANTAGES AVEC LE PROGRAMME D'ESSAI HEADSTART DE SIX SEMAINES DE PETS PLUS US

1-855-900-3644
APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI!

LE SAVIEZ-VOUS?

13 211
chiots ont été inscrits au programme d'essai HeadStart de six semaines en 2019†

1 179
éleveurs membres du CCC ont inscrit leurs chiots au programme d'essai HeadStart de six semaines en 2019†

914
demandes de remboursement ont été soumis pour les chiots inscrits au programme d'essai HeadStart de six semaines en 2019†

NOUS EN DONNONS PLUS AUX ÉLEVEURS MEMBRES DU CLUB CANIN CANADIEN!

- Possibilité de souscrire une couverture d'assurance pour la reproduction et l'appareil reproducteur*
- Rabais de 15 % sur le coût d'une police d'assurance pour vos propres animaux avec le code promotionnel CKCPET**
- Programme des éleveurs Élite qui offre des articles à valeur ajoutée pour les nouveaux propriétaires de chiots



OBTENEZ LE PROGRAMME D'ESSAI HEADSTART DE SIX SEMAINES AUJOURD'HUI!

1-855-900-3644
APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI!

Partenaire exclusif du CCC pour la souscription d'assurance pour animaux de compagnie.

Les Assurances PETS PLUS US[MD]

†D'après les inscriptions au programme d'essai HeadStart de six semaines de Pets Plus Us en 2019.

La présente publicité ne donne qu'un aperçu; les conditions générales de la police d'assurance effectivement établie prévaudront. Tous les régimes d'assurance pour animaux de compagnie comportent des limites et des exclusions. Certains L'information contenue dans le présent document constitue un résumé et les conditions générales de la police d'assurance effectivement établie prévaudront. Les problèmes médicaux qui sont observés, symptomatiques ou diagnostiqués avant la souscription ou pendant une période d'attente, sont considérés comme préexistants et ne sont pas admissibles à une protection.

© Tous droits réservés, 2020. Les produits d'assurance pour animaux de compagnie Pets Plus Us sont souscrits par la Société d'assurance générale Northbridge et sont distribués par PTZ Insurance Services Ltd. et Société d'Assurances Collectives (Sodaco) Inc. au Québec. L'assurance pour animaux de compagnie Pets Plus Us est offerte dans toutes les provinces et tous les territoires. Pets Plus Us[MD], Pets Plus Us & Design et les mots et les logos connexes sont des marques de commerce et la propriété de PTZ Insurance Services Ltd.

* Avec la souscription de l'avenant relatif aux animaux reproducteurs. Appelez-nous pour obtenir de plus amples renseignements.

** Offre non valable pour le programme Options de Soins Flex.

Conseil d'administration

Joan Bennett, présidente
Zone 11 - Sud-Ouest de la Colombie-Britannique

Lendra Barker
Zone 1 - Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador

Paul Oslach
Zone 2 - Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Linda St-Hilaire
Zone 3 - Québec

Richard Paquette
Zone 4 - Ontario Nord

Thomas Nesbitt
Zone 5 - Ontario Est

Dr Paul Eckford, Ph. D.
Zone 6 - Ontario Ouest

Peter Laventhall – Wolfish
Zone 7 - Ontario Centre

Corinne Walker
Zone 8 - Manitoba

David Gilmour
Zone 9 - Saskatchewan

Sharon Derrick
Zone 10 - Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Lynne Bruce
Zone 12 - Intérieur de la Colombie-Britannique et Yukon

Équipe de gestion

Lance Novak
Directeur exécutif

Leila Bahorie
Directrice principale, Enregistrement et Service aux membres

Sherry Weiss
Directrice, Événements

Diane Draper
Directrice, Réglementation

Andrew McCallister
Directeur, Commerce électronique

Emily MacKinnon
Directrice, Marketing et Communications

Équipe de production du rapport annuel

Chef de projet
Tara Merrimen

Coordonnatrice de projet
Annette Maggs

Directrice, Marketing et Communications
Emily MacKinnon

Spécialiste du marketing et rédactrice
Jacqueline Boychuk

Traductrice-réviseure
Carole Girard

Graphiste
Stacey Sambury

CANADIAN KENNEL CLUB® CLUB CANIN CANADIEN INCORPORATED FOUNDED 1888 FONDE

200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario)
M9W 5Z9

Téléphone : 416-675-5511
Télécopieur : 416-675-6506

Adresse électronique : information@ckc.ca
Site Web : www.ckc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Articles vedettes

2 — LE CCC SOUTIENT LES CLUBS ET LES ÉVÉNEMENTS

7 — LE CCC ENCOURAGE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

5 — LE CCC PRÉCONISE UN ÉLEVAGE RESPONSABLE

12 — LE CCC SOUTIENT LE LOBBYISME ET LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Rapports

16 — INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

37 — CONSEILS PERMANENTS

21 — COMITÉS PERMANENTS ET INDÉPENDANTS

60 — COMITÉS SPÉCIAUX

25 — COMITÉS PERMANENTS



PHOTO EN COUVERTURE :

« TAIGHE »
WIESENTALS WOTAN HARKLEEN
Berger allemand

Propriétaire :
Lesley Hutchins

Photographe :
Susan Fischer

LE CCC SOUTIENT LES CLUBS ET LES ÉVÉNEMENTS

Les événements organisés par les clubs sont d'une importance vitale pour la durabilité et la croissance à long terme du monde de la cynophilie au Canada. Reconnaissant ce besoin, en 2019, les comités et le personnel du CCC ont mis l'accent sur les programmes de soutien aux clubs à l'échelle nationale.

FOURNITURES ÉVÉNEMENTIELLES ARBORANT LA MARQUE DU CCC

L'année 2019 marque l'achèvement du projet pilote sur la stratégie de marque lancé en 2018. Le Comité sur les communications, moteur du projet, a entrepris d'améliorer la présence de la marque du CCC lors des événements en fournissant aux clubs les outils nécessaires pour créer un aspect professionnel et soigné de leurs sites. Des bannières, des drapeaux et toute une série d'articles ont été testés par plusieurs clubs en 2018 et 2019. Leurs réactions ont ensuite été utilisées pour lancer le programme de promotion de l'image marque du CCC à la fin de l'année 2019. Ces nouvelles ressources dynamiques sont à la disposition des clubs par l'intermédiaire du membre du Conseil d'administration représentant leur zone ou en contactant la Division du marketing et des communications du CCC.

RESSOURCES POUR LA PROMOTION DES CLUBS ET DES ÉVÉNEMENTS

Un autre projet passionnant a été achevé en 2019. En effet, l'équipe du marketing et des communications du CCC a rédigé le tout premier guide de promotion des clubs et des événements du CCC. Publié sous forme numérique en 2019, *Dynamisez vos événements! Un guide pour promouvoir votre club et les événements du CCC* a pour but d'aider les clubs à développer des stratégies de promotion en utilisant les médias sociaux, numériques et traditionnels pour attirer de nouveaux membres et encourager une plus grande participation aux événements. Le guide explique aussi comment former et développer des partenariats stratégiques avec les entreprises en accord avec les objectifs du club.

LE COURRIER CANIN

Le courrier canin, le blogue du CCC, s'est considérablement développé au cours des dernières années. Célébrant la communauté du CCC et présentant le travail ainsi que les réalisations des membres et des clubs du CCC, *Le courrier canin* sert également de pont vers les amateurs de chiens en dehors de la communauté du CCC afin de les encourager à devenir membres. D'ailleurs, plusieurs articles faisant la promotion des clubs et des événements ont été publiés en 2019. « Ils ont du flair : le premier concours de travail de flair du CCC » a fourni des conseils aux participants pour savoir par où commencer, ainsi que des idées pour aider les clubs intéressés à organiser des concours de travail de flair. « Les expositions canines pour débutants » et « Pour mieux comprendre (et apprécier) une exposition canine » ont aidé les spectateurs à décrypter les divers aspects d'une exposition canine. L'article « Un événement annuel célébrant les Fêtes – une première pour le RKCO » a parfaitement décrit cet événement dont le thème de Noël a aussi mis l'accent sur « le plaisir, la convivialité et le panache », sans oublier « La parade des races du Nanaimo Kennel Club – un franc succès » qui permis de présenter au grand public de magnifiques chiens de race pure. Nous tenons à préciser que l'équipe du marketing et des communications du CCC accueille avec plaisir les propositions et les idées des clubs pour mettre en valeur leurs événements dans *Le courrier canin.* ●

PHOTO : « Meg » CH Zorrazo Back With A Bang • Chien d'eau espagnol • Photographe : Jennifer Chipperfield • Propriétaire : Marnie Harrison



PHOTO : « Luke » Grandgables Look Twice He's Jmelt • Berger Shetland • Propriétaire et photographe : Christian Attong

LE CCC PRÉCONISE UN ÉLEVAGE RESPONSABLE

Le CCC préconise des pratiques d'élevage responsable qui favorisent la santé et le bien-être des chiens de race pure. En 2019, le CCC s'est concentré sur des programmes et des initiatives clés qui donnent aux éleveurs des outils leur permettant de prendre des décisions éclairées en matière de reproduction et d'élevage de chiens.

SÉMINAIRE DU CCC : DÉCRYPTER LA GÉNÉTIQUE CANINE

Dans sa première année en tant qu'événement autonome de deux jours, le séminaire du CCC 2019 présenté par PURINA PRO PLAN[MD] s'est adressé aux éleveurs de tous les niveaux et a porté sur le thème de la génétique canine. Notre conférencière principale, la Dre Kari Ekenstedt, spécialiste en génétique moléculaire et en génomique canine à l'université Purdue ainsi que la Dre Brenda Bonnet, fondatrice et directrice générale du Partenariat international pour les chiens (International Partnership for Dogs - IPFD), ont pu transmettre leurs connaissances aux participants sur le rôle fondamental que joue la génétique canine dans les programmes de reproduction.

Le séminaire a été à nouveau bien accueilli par plus de 160 personnes présentes, ce qui représentait plus du double de participants des années précédentes. Les rétroactions des participants au séminaire ont été révélatrices et cohérentes – presque tous ont déclaré qu'ils assisteraient de nouveau au séminaire du CCC dans les années à venir et qu'ils le recommanderaient à un ami. Nous remercions tout particulièrement notre commanditaire, PURINA PRO PLAN[MD], pour avoir généreusement soutenu le séminaire du CCC et favorisé divers programmes éducatifs pour les éleveurs.

PARTENARIAT INTERNATIONAL POUR LES CHIENS/ATELIER INTERNATIONAL SUR LA SANTÉ DES CHIENS

En 2019, le CCC est devenu membre du Partenariat international pour les chiens (IPFD), un organisme à but non lucratif qui réunit des experts et universitaires dans les domaines des sciences, de la médecine vétérinaire, du dépistage génétique, de l'élevage, des clubs canins et plus encore, dans le but de collaborer à la promotion de la santé, du bien-être et de la protection des chiens de race pure dans le monde entier.

En tant que membre de l'IPFD, le CCC a été invité à participer à l'atelier biennal international sur la santé des chiens. Cet atelier, auquel a participé le Dr Paul Eckford, agent de liaison du Comité de génétique et de médecine, était organisé en partie par le Kennel Club du Royaume-Uni. L'information et les connaissances inestimables des experts de partout dans le monde continuent d'influencer et de faire progresser les objectifs du CCC en matière d'élevage responsable et de promotion de la santé des chiens au Canada.

PHOTO : « SPENCER » Clandeboye's Comeback Kid • Leonberger • Propriétaire et photographe : Jan Gray

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES ÉLEVEURS

En 2019, le Comité des affaires d'élevage a continué de collaborer à l'élaboration du programme de certification des éleveurs. L'objectif du programme est de soutenir les éleveurs, qu'ils soient débutants ou plus expérimentés, en leur proposant une formation et des lignes directrices fondées sur des données probantes de manière à accroître leurs chances de réussite et, en définitive, pour obtenir des chiens de race pure. En 2019, dans le cadre de ce programme, nous avons commencé à recueillir les commentaires des principales parties prenantes au sujet du contenu et de la conception. Le développement du programme de certification des éleveurs se poursuivra en 2020. ●

LE CCC ENCOURAGE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Année après année, le Conseil des clubs canins pour jeunes travaille sans relâche pour encourager les jeunes d'un bout à l'autre du Canada à participer à des événements canins. Il soutient les jeunes en les aidant à développer les compétences nécessaires pour manier et prendre soin des chiens d'une manière responsable. Le CCC appuie cet effort par le biais de son programme pour jeunes manieurs. Chaque année, en plus d'apporter son soutien au club choisi comme l'hôte des Championnats nationaux pour jeunes manieurs, le programme décerne plusieurs bourses aux meilleurs manieurs en conformation et en obéissance.

RÉPANDRE LA BONNE NOUVELLE AU SUJET DE NOS JEUNES MANIEURS ET DE NOS ÉVÉNEMENTS

Les jeunes manieurs du CCC sont des membres exceptionnels de la communauté du CCC. Leur ardeur au travail et leur dévouement envers les chiens et le sport canin inspirent les nouveaux participants et d'autres jeunes à s'engager dans le sport canin et à s'intéresser aux chiens de race pure. En 2019, dans *Le courrier canin*, l'équipe du marketing et des communications a mis en vedette à la fois les compétiteurs et les événements organisés pour les jeunes manieurs. L'article intitulé « Rencontrez les jeunes manieurs des championnats nationaux 2019 du CCC » a permis de présenter les finalistes de chaque zone. « Les jeunes manieurs à Winnipeg – un franc succès! » a permis de célébrer le premier événement consacré uniquement aux jeunes manieurs. Enfin, l'article « Kayla Penney du Canada en route pour Crufts! » a présenté un entretien sympathique avec Kayla sur le parcours qui l'a amenée à représenter le Canada dans l'enceinte de l'exposition internationale Crufts. Ne manquez pas de lire les blogues complets publiés dans *Le courrier canin* sur le site www.ckc.ca.

PHOTO : « Ember » Tchesinkut's Emerald Isle • Retriever du Labrador • Photographe : Anna Michele Mccue • Propriétaire : Candice Little

CHAMPIONNATS NATIONAUX POUR JEUNES MANIEURS DU CCC

Les Championnats nationaux pour jeunes manieurs du CCC, organisés par le club canin Belleville & District Kennel Club, ont eu lieu en octobre 2019. Lors de ce rassemblement de jeunes manieurs parmi les plus talentueux du Canada, des jeunes de partout au pays se sont affrontés pour le titre de Meilleur jeune manieur en conformation et en obéissance. Parmi les activités de cette fin de semaine de compétitions, une procession officielle pour commencer, mais aussi une « soirée pizza » pour souhaiter la bienvenue aux participants, une séance de natation en groupe et un souper de remise de prix pour les compétiteurs et leur famille. Isaac Clark de la zone 4 a reçu le prix du Meilleur jeune manieur en conformation et Chantal Ratté de la zone 10 a reçu le prix de la Meilleure jeune manieuse en obéissance. Félicitations à Isaac, à Chantal et à tous les compétiteurs qui ont excellé dans leur discipline.

La camaraderie, le grand esprit sportif et les amitiés durables qui se nouent grâce au programme de jeunes manieurs du CCC étaient à l'honneur aux championnats nationaux. Merci aux bénévoles du Belleville & District Kennel Club et aux membres du comité organisateur dont l'ardeur au travail a produit un événement réussi. Nous tenons à remercier les commanditaires de l'événement, soit Canadian Dog Fancier, DogShow.ca, SD&G Dog Association, Wenrick, Ottawa Junior Kennel Club et Treasure Coast Pet Products, et les nombreux donateurs individuels qui ont contribué au succès d'un championnat mémorable pour tous. ●

PHOTO : « Sasha » NorthernPaws Sasha • Mastiff • Propriétaire et photographe : Lenka Uhlova

CHAMPIONNATS NATIONAUX POUR JEUNES MANIEURS



CHAMPIONNATS NATIONAUX POUR JEUNES MANIEURS



CHAMPIONNATS NATIONAUX POUR JEUNES MANIEURS



PURINA

PRO CLUB[MD]

Des récompenses exclusives pour les éleveurs*

Joignez-vous au Purina Pro Club[MD] dès aujourd'hui

- ✔ Chaque sac de nourriture Pro Plan[MD] vous permet d'obtenir des **bons-rabais** Purina Pro Club[MD] à utiliser lors de votre prochain achat
- ✔ Accumulez des **Pro Points** à échanger contre de la marchandise Purina Pro Club[MD] de grande qualité
- ✔ Recevez des trousses pour **chiot gratuites** à remettre aux nouveaux propriétaires de chiots
- ✔ Obtenez des bons-rabais **Purina Pro Club[MD]** pour chaque trousse pour chiot que vous commandez

Pour vous joindre au club dès aujourd'hui, envoyez un courriel à:
proclubcan@purina.nestle.com

* L'adhésion est ouverte aux gens tirant un revenu de l'élevage des chiens, à temps partiel ou temps plein.

Année après année, des chiens exceptionnels carburent à la nourriture Pro Plan[MD]

Sept des sept derniers lauréats du groupe de Westminster étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan[MD†]

En 2019, six des dix meilleurs chiens de conformation du CCC étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan[MD]

† Les maîtres ou propriétaires de ces champions peuvent avoir reçu de la nourriture PRO PLAN en tant qu'ambassadeurs de Purina.

Pro Plan[MD] est synonyme de nutrition avancée.
Tout ce que nous faisons repose sur un seul objectif: offrir de la nourriture qui contribue à faire ressortir le meilleur de votre chien.

Purina[MD] Pro Plan[MD] est fière de commanditer le Club Canin Canadien.



Apprenez-en plus sur
www.purina.ca/fr/pro-plan

LES MARQUES PURINA APPARTIENNENT À LA SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE. © 2020 Nestlé.

PURINA Votre petit compagnon, notre passion.[MC]

LE CCC SOUTIENT LE LOBBYISME ET LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

En 2019, le personnel du CCC s'est davantage attaché à défendre les intérêts des membres du CCC et des chiens de race pure, tant au niveau local que national. L'évolution rapide de la situation en matière de bien-être animal a souligné la nécessité d'une approche organisée, collaborative et proactive pour permettre au CCC de se positionner comme un chef de file et un important groupe de pression représentant non seulement ses 18 000 membres, mais aussi tous les chiens du Canada.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES – PRENDRE PLACE À LA TABLE

Au cours des dernières années, les efforts du CCC en matière de relations gouvernementales ont porté sur la sensibilisation proactive en forgeant de nouvelles relations avec les différents niveaux de gouvernement au Canada afin de pouvoir s'exprimer sur les lois relatives aux chiens. Ces efforts ont porté leurs fruits en 2019, car nous avons constaté une augmentation importante des demandes directes de gouvernements municipaux et provinciaux cherchant à faire participer le CCC aux discussions et aux processus décisionnels. Parmi les demandes de participation adressées au CCC, citons le canton de Wellesley, en Ontario, au sujet d'un nouveau règlement relatif aux chiens et à l'octroi de permis aux chenils; le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour élaborer un projet de loi sur la protection des animaux; le gouvernement du Manitoba pour préparer du matériel éducatif expliquant les exigences relatives aux chenils en vertu de la *Loi sur le soin des animaux;* le gouvernement de l'Ontario pour son projet de loi 132 sur l'allègement du fardeau administratif lié à l'autorisation des chiens sur les terrasses; et bien d'autres encore.

Ces demandes de participation adressées directement au CCC soulignent la valeur des efforts proactifs de sensibilisation que nous avons déployés ces dernières années. Elles soulignent également l'importance de nourrir les relations existantes pour ouvrir la voie à la création de nouvelles relations.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES – FORMATION D'ALLIANCES STRATÉGIQUES

Les relations du CCC avec les principales parties prenantes sont essentielles pour défendre avec succès les intérêts des membres du CCC et des chiens au Canada. À cette fin, le personnel du CCC, les comités et les membres du Conseil d'administration ont continué à cultiver ces relations.

PHOTO : « Dart » GCH Red Branch d'Artagnan of the Ring CGN • Terrier irlandais • Photographe : Sandy Steck • Propriétaire : Mary Joy Viel

En début 2019, le CCC a collaboré avec le Groupe de travail sur l'importation canine de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), aux côtés d'experts de la communauté vétérinaire, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), de l'organisme Humane Canada et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO). Le groupe s'est penché sur une proposition de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) visant à atténuer les risques pour la santé animale et publique associés à l'importation de chiens au Canada. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en 2020.

Le CCC s'est également engagé auprès d'associations de médecins vétérinaires au Canada, notamment l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), l'Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) et l'Alberta Veterinary Medical Association (ABVMA). De plus, les collèges offrant des programmes d'administration vétérinaire et de technologie vétérinaire ont fait appel au CCC pour obtenir de l'expertise et des ressources, révélant ainsi un domaine inexploité avec un grand potentiel de rayonnement futur.

NOUER DES LIENS INTERNATIONAUX

Pour connaître comment procèdent les groupes confrontés à un climat similaire dans d'autres pays, le CCC a rencontré des organismes internationaux qui partagent les mêmes intérêts, défis et objectifs.

Parmi ces organismes, la National Animal Interest Alliance (NAIA) qui, en plus de promouvoir les chiens de race pure, soutient le bien-être des animaux et les droits des propriétaires d'animaux. L'échange continu d'informations avec cet organisme s'est avéré précieux dans le cadre des efforts du CCC à élargir son approche des questions et des défis liés au bien-être des animaux.

Après s'être réuni plusieurs fois en juin avec le personnel des relations gouvernementales de l'American Kennel Club (AKC) pour discuter des domaines de soutien mutuel, le CCC a été invité à prendre la parole à la conférence nationale des relations gouvernementales de l'AKC. Sarah McDowell, spécialiste principale des communications et des relations publiques du CCC, a fait une présentation sur le bien-être des chiens au Canada et sur les démarches du CCC pour la défense des intérêts des chiens au nom de ses membres.

La collaboration joue un rôle essentiel et permet de donner aux parties prenantes les outils et les ressources nécessaires pour renforcer leurs efforts de sensibilisation à l'échelle nationale. Nous ne remercierons jamais assez l'équipe des relations gouvernementales de l'AKC d'avoir encouragé cet important échange d'idées, mais aussi pour nous avoir donné l'occasion de partager notre point de vue canadien.

CONFÉRENCIERS INVITÉS DE L'AGA 2019

L'Assemblée générale annuelle (AGA) du CCC s'est tenue à Winnipeg, au Manitoba, le 1er juin. L'AGA est l'occasion pour le CCC d'inviter divers conférenciers qui fournissent aux participants des informations pertinentes et d'actualité. David Trus, agent de l'enregistrement des animaux, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a donné un aperçu stimulant de la *Loi sur la généalogie des animaux* et a répondu aux questions des membres du CCC concernant l'état actuel du dossier du CCC auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le CCC a également accueilli une conférencière de renom, Jackie Wepruk, éleveuse membre du CCC et directrice générale du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). À ce titre, Mme Wepruk est chargée de faciliter un partenariat entre les industries des animaux d'élevage, les gouvernements, la communauté vétérinaire, le mouvement humanitaire et d'autres groupes qui se sont alliés pour faire progresser le bien-être des animaux d'élevage au Canada. Mme Wepruk a présenté les raisons pour lesquelles le discours civil et la recherche de consensus jouent un grand rôle dans la résolution de questions importantes comme le bien-être des animaux. Mme Wepruk a également expliqué comment le CCC peut faciliter une meilleure prise de décision sur le bien-être des chiens. ●

PHOTO : « Crash » MoiAussie Tomorrow's Promise • Berger australien







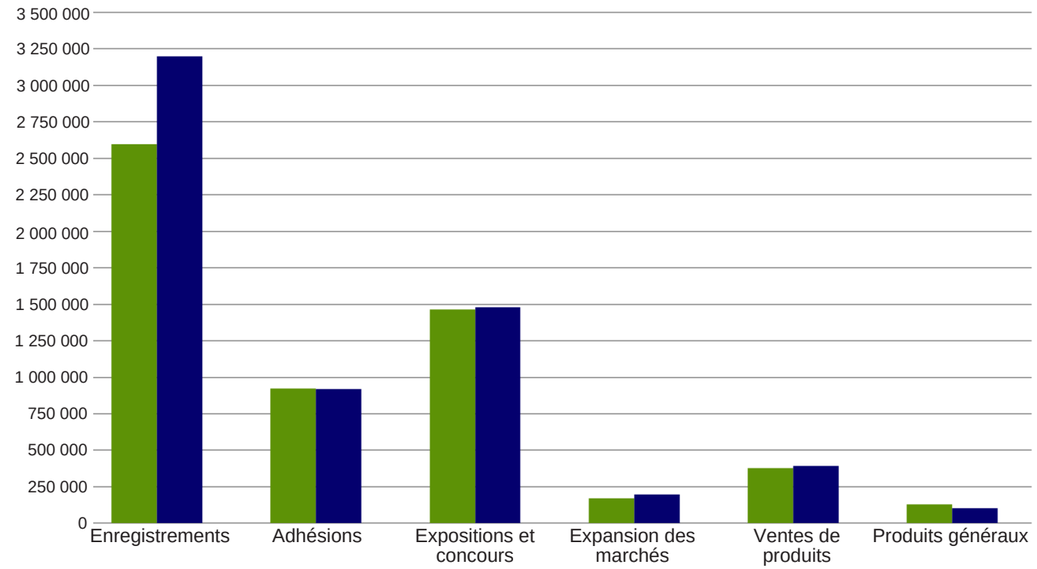
PHOTO : « Électra » Astra meum • Berger belge • Photographe : Laurie Néron • Propriétaire : Christine Flamand

Indicateurs de rendement clés

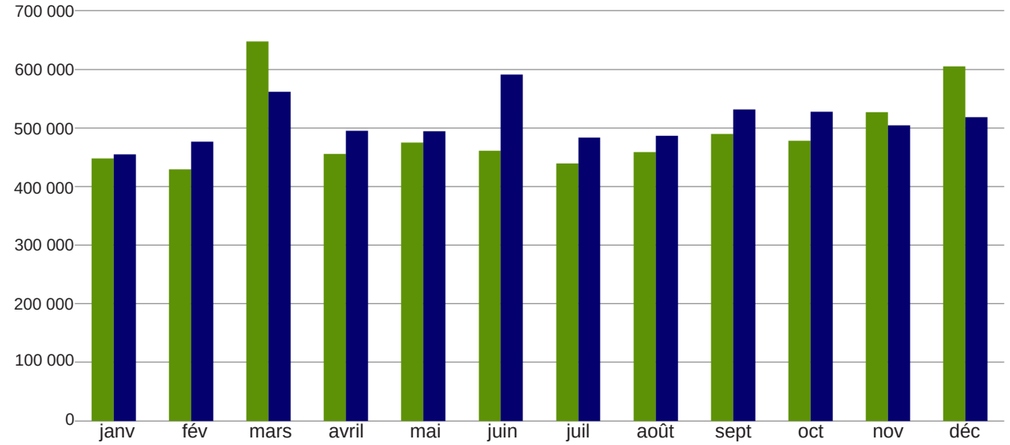
Les indicateurs de rendement clés (IRC) illustrent le bien-être financier du Club à partir de diverses perspectives harmonisées avec le plan stratégique. Ils ne sont pas statiques étant donné qu'ils peuvent être modifiés et/ou remplacés lorsque les objectifs du Club évoluent.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

PRODUITS
CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET

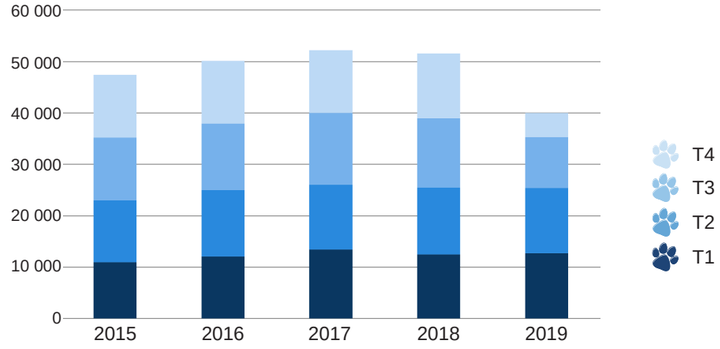


CHARGES MENSUELLES - CHIFFRES RÉELS COMPARÉS AU BUDGET



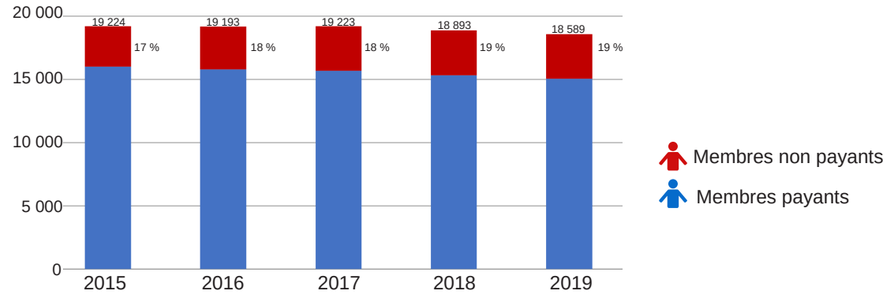
VOLUMES

ENREGISTREMENTS DE CHIENS

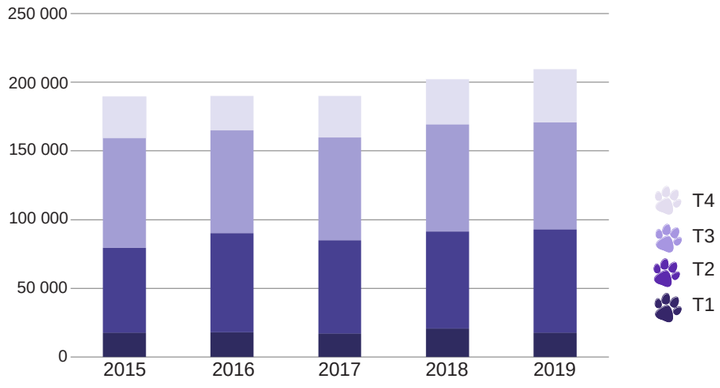


Nota : Le nombre d'enregistrements a chuté au cours du troisième et du quatrième trimestre en raison de pannes du système.

ADHÉSIONS

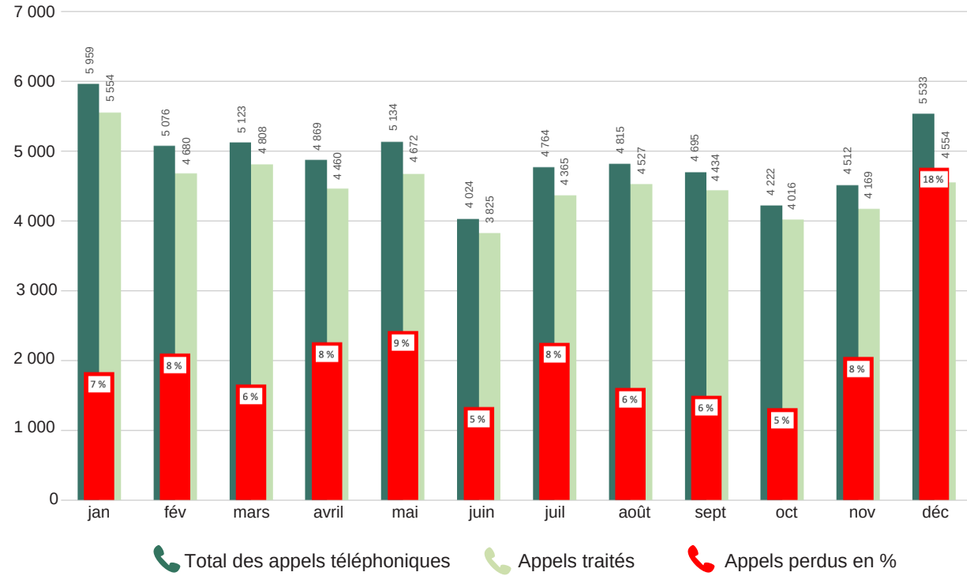


INSCRIPTIONS AUX ÉVÉNEMENTS

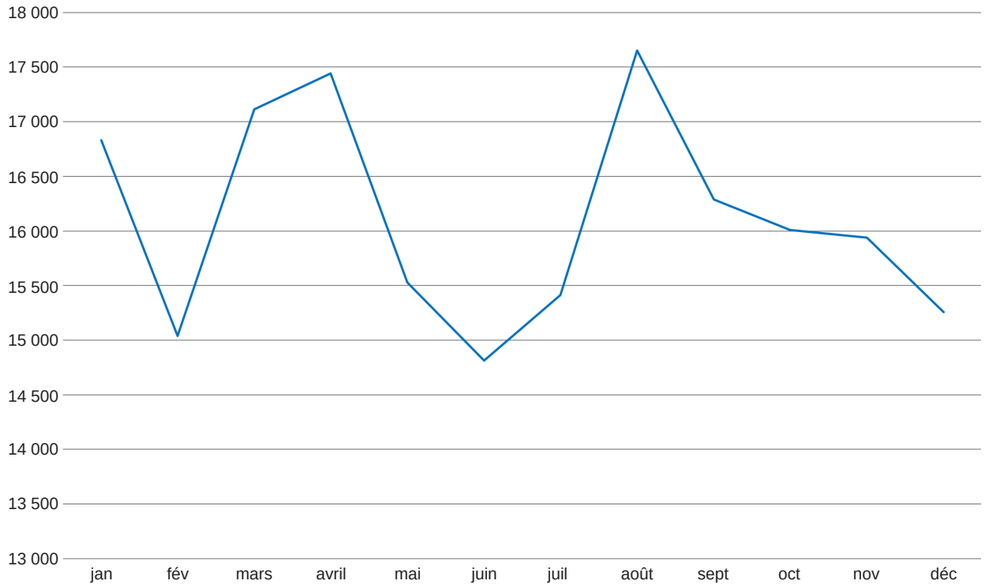


SERVICE ET SATISFACTION

ANALYSE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES

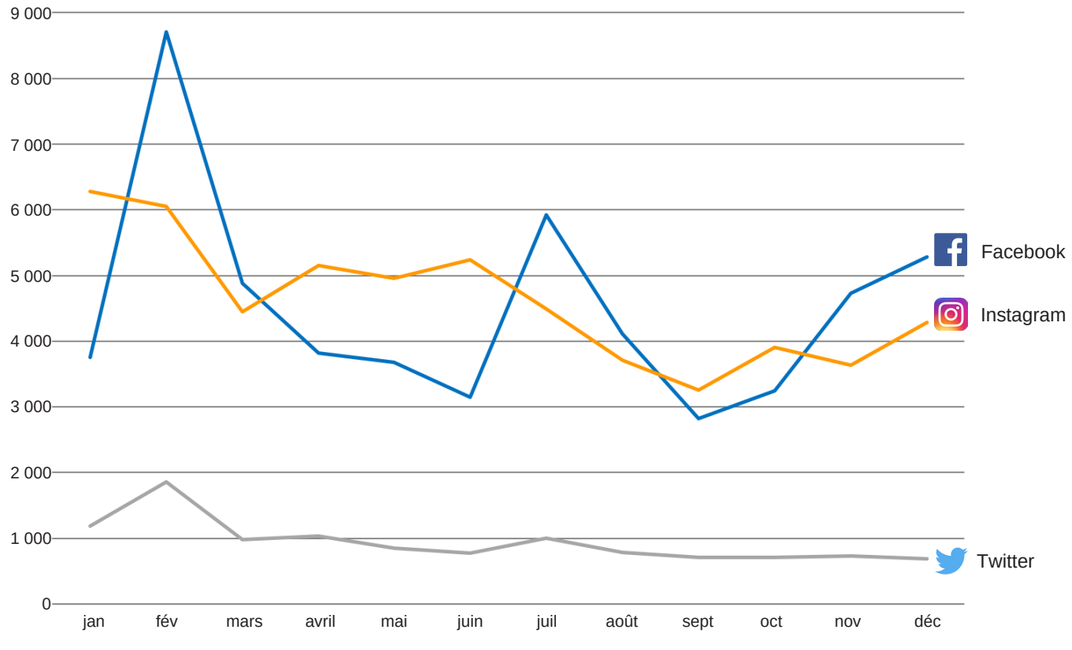


RENVOIS À PARTIR DE LA PUPPY LIST VERS LES PAGES DES ÉLEVEURS ET DES CLUBS



MÉDIAS SOCIAUX

INTÉRÊT ACCORDÉ AU CONTENU



VOLUME DE TRAFIC SUR LE SITE WEB DU CCC ALIMENTÉ PAR LES MÉDIAS SOCIAUX

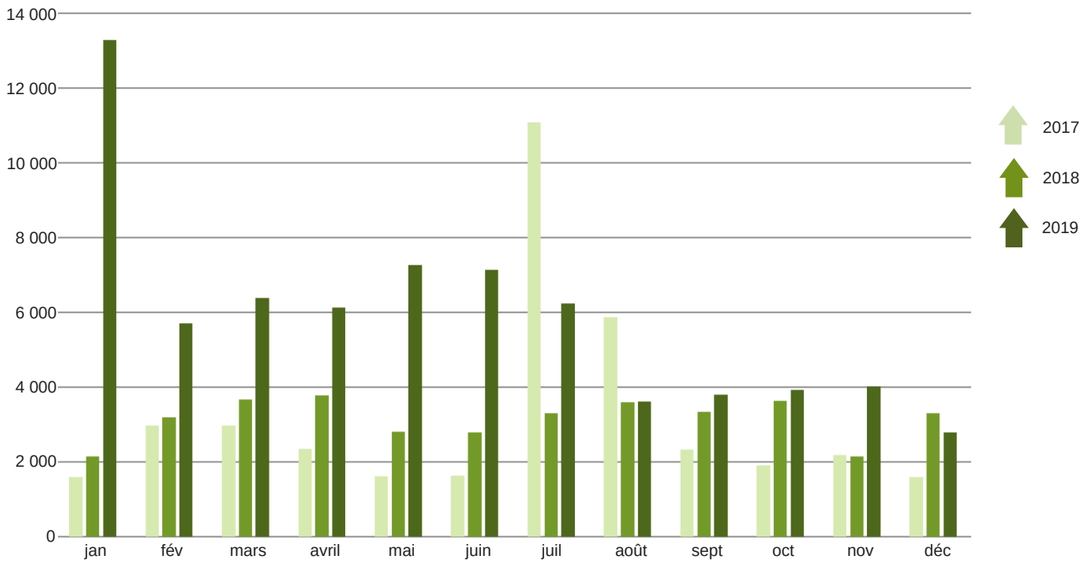


PHOTO : « Trucker » Downriver Blue Trucker • Chien australien de bétail • Photographe : Kristin Thomson • Propriétaire : Janet Lynn Leach

Comités permanents et indépendants

Les comités permanents et indépendants sont nommés conformément aux *Règlements administratifs* et au *Manuel des politiques et des procédures*. Les comités permanents et indépendants doivent se composer de membres du Club qui ne siègent pas au Conseil d'administration. Ils doivent être autonomes et exercer leurs pouvoirs indépendamment du Conseil d'administration.

Comité d'appel

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité d'appel, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Président du comité : Robert Lindey

Membres :

D. Bruce Fraser	Surrey, C.-B.
William Miller	Milverton, Ont.
Anil Singh	Vancouver, C.-B.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Le Comité d'appel s'est réuni le 25 septembre 2019 au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, et a rendu des décisions concernant les appels suivants :

1. Une défenderesse a interjeté appel des décisions suivantes du Comité de discipline :

- Suspension des prérogatives pour une période de 90 jours et imposition de frais administratifs de 250,00 $ puisqu'elle a négligé de fournir un certificat d'enregistrement dans les six mois suivant la vente.

  Le Comité d'appel a rejeté l'appel et a confirmé la décision du Comité de discipline.

- Révocation de l'adhésion pour une période de trois ans et imposition de frais administratifs de 250,00 $ puisqu'elle a vendu un chien de race pure étant convenu que l'acheteur devra payer les droits d'enregistrement requis.

  Le Comité d'appel a accueilli l'appel en partie et a modifié la décision du Comité de discipline de révocation de l'adhésion pour trois ans à une révocation de l'adhésion pour un an. Par contre, le Comité d'appel a ordonné que les frais administratifs de 250,00 $ soient payés immédiatement.

2. Une défenderesse a interjeté appel de la décision suivante du Comité de discipline :

- Révocation de l'adhésion pour une période de cinq ans et imposition de frais administratifs de 250,00 $ puisqu'elle a vendu un chien de race pure étant convenu que l'acheteur renonçait à son droit à un certificat d'enregistrement.

  Le Comité d'appel a accueilli l'appel en partie et a modifié la décision du Comité de discipline de révocation de l'adhésion pour cinq ans à une révocation de l'adhésion pour trois ans. Par contre, le Comité d'appel a ordonné que les frais administratifs de 250,00 $ soient payés immédiatement.

3. Un défendeur a interjeté appel de la décision suivante du Comité de discipline :

- Révocation de l'adhésion pour une période de cinq ans et imposition de frais administratifs de 250,00 $ puisqu'il a négligé de se conformer aux codes de déontologie, notamment au Code de déontologie pour juges qui prévoit que les juges doivent être reconnus pour leur honnêteté et intégrité.

  Le Comité d'appel a accueilli l'appel en partie et a modifié la décision du Comité de discipline de révocation de l'adhésion pour cinq ans à une révocation de l'adhésion pour six mois. Par contre, le Comité d'appel a ordonné que les frais administratifs de 250,00 $ soient payés immédiatement.

4. Une défenderesse a interjeté appel de la décision suivante du Comité de discipline :

- Destitution pour une période de 90 jours et imposition de frais administratifs de 250,00 $ pour avoir maltraité un chien sur les lieux d'un concours.

  Le Comité d'appel a accueilli l'appel en totalité et a ordonné que la décision du Comité de discipline soit annulée et la plainte, rejetée.

Le tout respectueusement soumis par
Robert Lindey, président
Comité d'appel

Comité de vérification

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de vérification, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Le Comité de vérification est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires en agissant à titre de conseiller dans l'élaboration de la politique financière, l'évaluation de l'environnement de contrôle, l'examen des états financiers et la nomination de vérificateurs externes.

Agente de liaison du CCC : Jasoda Deonarine
Présidente du comité : Tanya Hatton, CPA, CGA, MBA

Membres :

Laurie Coady, CPA, CMA	St. John's, T.-N.-L.
Robert Ernst, CPA, B. Com.	Vermilion, Alb.

Pour s'acquitter de ses devoirs, le Comité de vérification, composé de trois comptables professionnels agréés, s'est réuni quatre fois en 2019, trois fois en personne et une fois par téléconférence. La présidente du comité a assisté aux réunions trimestrielles du Conseil d'administration.

Le Comité de vérification a aidé le Club Canin Canadien lors de l'examen des services des vérificateurs externes, et l'examen des états financiers vérifiés, de la lettre de recommandations et de la documentation relative au processus de vérification. Le comité a examiné les investissements stratégiques de l'organisme et il a suivi la santé financière du Club Canin Canadien en examinant les états financiers mensuels, les rapports financiers trimestriels et les budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels.

Tanya Hatton est l'agente de liaison entre le Comité de vérification et le Comité directeur TI pour vous, dont le rôle est de fournir des commentaires sur le budget et le contrôle interne relatifs au projet TI pour vous.

Le Comité de vérification doit examiner de près les conventions comptables de l'organisme. Au cours de l'année, le comité a fourni ses commentaires initiaux portant sur les risques liés à la mise en œuvre du système informatique.

Le tout respectueusement soumis par
Tanya Hatton, CPA, CGA, MBA, présidente
Comité de vérification

Comité de discipline

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de discipline, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration dans son ensemble. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Présidente du comité : Lucy Bender

Membres :

Ed Graveley	Boucherville, Qc
Karsten Kaemling	Vancouver, C.-B.
Maura Romeo	La Pêche, Qc
Alan Parkinson	Regina, Sask.

Le Comité de discipline s'est réuni au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario, le 11 mai et les 2 et 3 novembre, et a entendu 54 affaires. Dans treize des cas, des individus ont comparu en personne ou par téléconférence.

Au moment de la rédaction du présent rapport, soit le 7 janvier 2020, 22 des 67 dossiers ouverts en 2019 n'avaient pas encore été réglés : une décision est frappée d'appel et vingt et une causes seront entendues en 2020. Le Comité de discipline a imposé des frais d'enquête et d'audience s'élevant à 10 800 $, dont 3 250 $ ont été payés.

En 2019, 177 dossiers de non-délivrance de certificat ont été ouverts et 126 de ces dossiers sont maintenant classés. Parmi les 126 dossiers classés, quatorze dossiers de Comité de discipline ont été ouverts. Selon l'article 15.1 des *Règlements administratifs*, les plaintes pour une première infraction présumée relatives à la non-délivrance d'un certificat d'enregistrement relèvent de la compétence du directeur exécutif, alors sept autres dossiers ont été ouverts pour renvoi au directeur exécutif.

Le tout respectueusement soumis par
Lucy Bender, présidente
Comité de discipline

Comité de l'enregistrement

Conformément aux *Règlements administratifs*, le Comité de l'enregistrement, un comité permanent et indépendant, est nommé par le Conseil d'administration. Ses pouvoirs et ses responsabilités sont tels que définis dans les *Règlements administratifs*.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Président du comité : Ray Iredale

Membres :

Lorraine Burch	Carlisle, Ont.
Dwain McLean	New Maryland, N.-B.
Jo Ann Pavey	Barrie, Ont.
Valerie Yates	Renfrew, Ont.

En 2019, le Comité de l'enregistrement s'est réuni trois fois (en mars, juin et novembre) au siège social du CCC à Etobicoke, en Ontario. Le comité a siégé six jours au cours desquels il a entendu 84 affaires. Le nombre de personnes aux audiences était plus élevé et un bon nombre de présentations ont eu lieu. Le comité a entendu seize affaires où les individus ont comparu en personne et souvent étaient accompagnés de représentants et de témoins qui ont fourni une preuve orale au comité. Le comité a aussi jugé six cas par téléconférence.

Remerciements au personnel : Le Comité de l'enregistrement remercie M^me^ Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, son personnel et M^me^ Priya Bunsee, coordonnatrice administrative, de leur excellent appui au cours de l'année.

Remerciements aux membres du comité : Le président tient à remercier Lorraine Burch, Jo Ann Pavey, Dwain McLean et Valerie Yates de leur compétence, de leur expérience et de leur professionnalisme.

Statistiques 2019 :

- 187 dossiers concernant des questions d'enregistrement ont été ouverts en 2019 et 103 dossiers ont été classés puisque le personnel a pu régler ces questions
- 84 dossiers de Comité de l'enregistrement ont été examinés, y compris un dossier de 2017 et quatre de 2018
- 5 dossiers ont été renvoyés au Comité de discipline

- 19 dossiers ont été renvoyés au Conseil d'administration
- 1 dossier a exigé une analyse d'ADN
- 2 dossiers ont exigé des registres d'élevage privés
- 1 poursuite civile a été retirée

INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Au total, on a enregistré 135 portées provenant d'une insémination artificielle. Du sperme congelé a été utilisé 122 fois et du sperme réfrigéré a été utilisé 13 fois.

NOMS DE CHENIL

- 424 demandes de noms de chenil ont été reçues
- 384 demandes de noms de chenil ont été acceptées
- 40 demandes de noms de chenil ont été rejetées
- - objection à un nom de chenil a été reçue
- - objection à un nom de chenil n'a pas été admise
- 29 transferts de noms de chenil ont été reçus
- 22 transferts de noms de chenil ont été acceptés
- 7 transferts de noms de chenil ont été refusés
- 11 noms de chenil permanents ont été reçus
- 11 noms de chenil permanents ont été acceptés
- - nom de chenil permanent a été refusé

COMITÉ D'EXAMEN

178 dossiers ont été ouverts pour examiner des chiens importés au Canada qui sont inscrits dans des registres de clubs qui ne figurent pas sur la Liste des livres des origines étrangers reconnus du CCC et 106 dossiers ont été classés.

Comme prévu aux articles 27.9 et 28.12 des *Règlements administratifs* du CCC, le Comité de l'enregistrement a annulé l'enregistrement des chiens suivants :

Les bergers allemands femelles nommés Tyjam's Ridley (CG618167), Tyjam's Von Nike Justdoit Munn (CJ629630) et Tyjam's Von Tiger Teagon Munn (CJ618165), annulés dans les registres du CCC puisque les résultats des analyses d'ADN de la parenté n'ont pas été fournis.

La portée de retrievers (Labrador) née le 14 juillet 2018, numéro CC602534FN, annulée dans les registres du CCC puisque la portée était le résultat d'un croisement accidentel.

Le chien esquimau femelle nommé Arcticice Qummiq Rayen (CY641534), annulé dans les registres du CCC pour défaut de production d'un échantillon d'ADN.

Les carlins mâles nommés Chocolate Rolo Boy (1142695) et Pugglepom Brava (1142697), annulés dans les registres du CCC puisque les chiens ont été enregistrés auprès du Kennel Club du Royaume-Uni sans couleurs indiquées sur les documents étrangers.

Le tout respectueusement soumis par
Ray Iredale, président
Comité de l'enregistrement

PHOTO : « Ticket » OTCH GoodnGold's General Admission JH, WC, AGXJ, AGI • Retriever doré • Photographe : Jennifer Chipperfield • Propriétaire : Sandra Headrick

Comités permanents

À la discrétion du Conseil d'administration, les comités permanents peuvent se composer uniquement de membres du Conseil ou de membres du Conseil avec d'autres membres du Club. Le rôle de ces comités est de soutenir le Conseil d'administration dans ses tâches. Ils doivent agir en fonction de leur mandat et rendre des comptes au Conseil de façon régulière et en temps opportun. Sauf indication contraire stipulée dans les *Règlements administratifs* ou sur autorisation du Conseil d'administration, les comités permanents ne peuvent pas agir de façon autonome.

Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration

Le Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration est chargé d'élaborer un programme d'orientation et de formation destiné aux membres du Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Présidente du comité : Lendra Barker

Membres :
Lance Novak — Directeur exécutif
Corinne Walker — Warren, Man.

Le Comité d'orientation et de formation du Conseil d'administration a organisé une séance sur la gouvernance du Conseil d'administration qui a eu lieu en mars 2019. La séance a réaffirmé l'engagement du comité en ce qui concerne le perfectionnement continu des membres du Conseil d'administration, et s'est concentrée sur une bonne compréhension de la gouvernance et du rôle des membres. La séance a connu du succès, et les résultats ont aidé le comité à élaborer un plan visant la formation des membres du Conseil d'administration qui s'étale sur la période entière du mandat du Conseil. En septembre 2019, le comité a proposé au Conseil d'administration un calendrier de trois ans, qui a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Les sujets inscrits au calendrier comprennent, sans en exclure d'autres, la procédure parlementaire, les finances, les communications, la résolution de conflits et la gouvernance.

En outre, le comité a entamé des discussions préliminaires sur la planification de la prochaine étape relative à l'orientation des membres d'un nouveau Conseil d'administration.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Comité d'orientation et de formation
du Conseil d'administration

Comité des standards de race

Le Comité des standards de race est chargé d'étudier toute modification proposée aux standards de race, y compris les modifications proposées par les clubs de race nationaux, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Agent de liaison du Conseil : Peter Laventhall-Wolfish
Présidente du comité : Stephanie Horan

Membres :
Ainslie Mills — Surrey, C.-B.
Susan Quesnel — Falkland, C.-B.

Le Comité des standards de race se réunit par téléconférence pour étudier les nouvelles demandes et discuter des anciennes demandes soumises par les clubs de race qui veulent modifier leur standard actuel. En 2019, le comité s'est réuni en janvier, avril et juillet.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars, mai, septembre et décembre, le comité a présenté les modifications suivantes proposées aux standards de race pour approbation finale.

RACE	DÉCISION
Motion nº 11-03-19	
Terrier noir russe	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 29 (En vigueur le 1er juillet 2019)
Motion nº 12-03-19	
Épagneul breton	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 29 (En vigueur le 1er juillet 2019)
Motion nº 13-03-19	
Épagneul cavalier King Charles	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 29 (En vigueur le 1er juillet 2019)
Motion nº 14-03-19	
Grand danois	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 29 (En vigueur le 1er juillet 2019)
Motions nº 15-03-19 et nº 72-03-19	
Pinscher nain	MOTIONS REPORTÉES ET ADOPTÉES Révision du standard de race nº 29 (En vigueur le 1er juillet 2019)
Motions nº 16-03-19 et nº 76-05-19	
Caniche	MOTIONS REJETÉES
Motion nº 17-03-19	
Modification du *Manuel des politiques et des procédures* Chapitre 1 - Administration Section C - Publication officielle	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 72-05-19	
Bouvier bernois	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 30 (En vigueur le 1er janvier 2020)
Motions nº 73-05-19 et nº 09-12-19	
Renvoi au Comité des standards de race Préciser la définition de « tempérament équilibré »	MOTIONS ADOPTÉES
Motions nº 74-05-19 et nº 07-12-19	
Dachshund	MOTIONS ADOPTÉES Révision du standard de race nº 31 (En vigueur le 1er juillet 2020)
Motion nº 75-05-19	
Épagneul cocker anglais	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 30 (En vigueur le 1er janvier 2020)
Motion nº 77-05-19	
Whippet	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 30 (En vigueur le 1er janvier 2020)
Motion nº 04-09-19	
Kuvasz	MOTION RETIRÉE
Motion nº 08-12-19	
Berger anglais	MOTION ADOPTÉE Révision du standard de race nº 31 (En vigueur le 1er juillet 2020)

Le comité a étudié le standard de race des races suivantes pour lesquelles on a demandé le statut de race listée à compter du 1er juillet 2019 :

- Azawakh (Révision du standard de race nº 29 - En vigueur le 1er juillet 2019)
- Akita japonais (Révision du standard de race nº 30 - En vigueur le 1er janvier 2020)

De plus, le Comité des standards de race s'occupe à l'heure actuelle des soumissions suivantes :

RACE	STATUT
Lagotto romagnolo	Les modifications proposées au standard de race ont été présentées deux fois au Conseil d'administration. La première fois, le Conseil d'administration a demandé des précisions sur quelques parties. La deuxième fois, le Conseil d'administration a demandé des modifications supplémentaires par soucis de clarté. À l'heure actuelle, le club travaille sur les modifications suggérées par le Conseil d'administration.
Kuvasz	Publier pour commentaires. Si les commentaires sont favorables, les modifications proposées à l'ensemble du standard seront présentées au Conseil d'administration lors de la réunion de ce dernier en mars 2020 pour approbation finale, la date d'entrée en vigueur étant le 1er juillet 2020.
Chien d'eau espagnol	Publier pour commentaires en août 2019. Puisque le nombre de réponses était faible, les modifications ont été publiées pour commentaires de nouveau en novembre 2019. Lors de sa réunion en janvier 2020, le comité examinera les commentaires.
Retriever du Labrador	NOUVELLE SOUMISSION Le comité étudiera les modifications proposées lors de sa réunion en janvier 2020.
Laïka de lakoutie	NOUVEAU STANDARD DE RACE Le comité étudiera le nouveau standard de race lors de sa réunion en janvier 2020.

En 2019, le Comité des standards de race a étudié quatre demandes de numéro de participation à l'événement et a soumis ses opinions, fondées sur des photographies et des renseignements fournis par les propriétaires, quant à l'assignation de numéros de participation à l'événement ou, de préférence, l'attribution de numéros de compagnon canin (NCC) aux chiens en question.

En outre, en 2019, un critique d'art d'un journal a fait une demande inhabituelle. Il a demandé aux membres du comité d'examiner une peinture et une photographie datant de la fin du 19e siècle ainsi qu'une peinture datant du 17e siècle pour essayer d'identifier les races qui y figurent. Le critique d'art a aussi demandé aux membres du comité s'ils possédaient des connaissances concernant la consommation de viande de chien lors du siège de Paris pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71. Les membres du comité ont fait des recherches et ont pu lui fournir des renseignements et un croquis datant de cette période qui confirme la pratique.

Je tiens à remercier les membres du comité de leurs conseils informés lors des discussions portant sur les standards et sur toute question afférente, y compris les demandes de numéro de participation à l'événement (PEN), les demandes de numéro de compagnon canin (NCC) et toute autre demande relative aux chiens de race pure. Je remercie aussi le Conseil d'administration et le personnel de leur apport inestimable au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis par
Stephanie Horan, présidente
Comité des standards de race

Comité des affaires d'élevage

Le Comité des affaires d'élevage est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux éleveurs de chiens de race pure, notamment l'élaboration d'un programme d'éducation des éleveurs, l'élaboration des normes et des règlements d'élevage appropriés, ainsi que l'élaboration d'un programme national de certification des éleveurs.

Agente de liaison du CCC : Emily MacKinnon
Agent de liaison du Conseil : Richard Paquette
Présidente du comité : Line Champagne

Membres :
Victoria Ellery — Port McNicoll, Ont.
Sam Hasbini — London, Ont.
Betty Pirs — Ponoka, Alb.
Julie Trottier-Graffiti *(de septembre à présent)* — Québec, Qc

Au cours de l'année 2019, le Comité des affaires d'élevage s'est réuni dix fois au total et s'est concentré principalement sur l'élaboration du programme de certification des éleveurs. Il a aussi examiné d'autres initiatives renvoyées au comité. En septembre 2019, le Conseil d'administration a voté en faveur d'augmenter le nombre de membres du comité de quatre à cinq, alors à ce moment-là, Julie Trottier-Graffiti s'est jointe au comité. Voici les points saillants des discussions du comité :

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES ÉLEVEURS

En 2019, le personnel a exécuté une demande de propositions invitant une tierce partie d'élaborer le programme de certification des éleveurs, et ce, en tenant compte des commentaires des intervenants clés et des experts en la matière. Le comité a examiné plusieurs propositions et on a signé un contrat avec une compagnie qui élaborera et exécutera la phase de découverte du projet, établissant ainsi la portée et les bases pour appuyer l'élaboration du programme. Les travaux se poursuivront en 2020.

PROGRAMMES DE MAÎTRE-ÉLEVEUR ET DE MAÎTRE-ÉLEVEUR INTERNATIONAL

On a demandé au comité d'évaluer les exigences des programmes de maître-éleveur et de maître-éleveur international pour s'assurer que ces programmes sont accessibles à tous ceux qui veulent y participer. Le comité a conclu que la décision du Conseil d'administration au début de 2019 de réduire de moitié les droits de participation était un bon premier pas et que toutes les exigences du programme étaient raisonnables sauf une. Le comité a indiqué que l'exigence voulant qu'un éleveur devait être un membre d'un club reconnu par le CCC depuis 20 ans était excessive et il a recommandé que cette exigence soit réduite à 10 ans et que toute mention de l'exigence de 20 ans soit modifiée. La recommandation du comité a été renvoyée devant le Comité de l'enregistrement pour étude.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA GESTION D'UN CHENIL

Le Comité des affaires d'élevage a consacré beaucoup de temps à discuter de la nécessité d'élaborer des lignes directrices pour la gestion d'un chenil. D'autres lignes directrices existent, comme celles de l'Association canadienne des médecins vétérinaires, mais elles ne tiennent pas compte des divers types de chenils, tels que les chenils à domicile et les chenils séparés à l'extérieur. Les discussions du comité ont aussi porté sur le nombre croissant de municipalités qui demandent des conseils au CCC concernant la modification de leurs règlements administratifs relatifs aux chenils. Le comité a conclu que le CCC avait besoin d'un document qu'il pouvait partager avec les municipalités pour adresser la question des exigences des règlements administratifs et qui guiderait les éleveurs membres du CCC quant à la gestion de leur chenil. Les travaux se poursuivront en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Line Champagne, présidente
Comité des affaires d'élevage

Comité de reconnaissance des clubs

Le Comité de reconnaissance des clubs est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs aux clubs approuvés. Il incombe au comité d'approuver la reconnaissance initiale d'un club. Le Comité de reconnaissance des clubs ne doit pas mener un arbitrage et/ou une enquête ni régler aucun différend au sein des clubs ou entendre des plaintes de tiers.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil : Lynne Bruce
Président du comité : Doug Windsor

Membres :
Jenny Catton — Oakville, Ont.
Todd Foley — Mount Uniacke, N.-É.

Le Comité de reconnaissance des clubs s'est réuni en février, en juin et en octobre 2019 et s'est occupé des questions suivantes :

DEMANDES DE RECONNAISSANCE :

CLUB	STATUT
Bull Dog Club of Ontario	Approuvée
Paus-n-Train Agility & Obedience Club	Refusée
K9 Utility Cranbrook Working Dog Club	Refusée
Coton de Tulear Club of Eastern Canada	Refusée
Heart of the Continent Kennel Club	En attente
Mid West Rottweiler Club	En attente

Le tout respectueusement soumis par
Doug Windsor, président
Comité de reconnaissance des clubs

Statistiques 2019

NOMBRE DE CLUBS RECONNUS PAR LE CCC EN 2019

	Clubs toutes races	Clubs de races spécifiques	Clubs d'obéissance
Zone 1	12	19	0
Zone 2	10	4	2
Zone 3	15	21	2
Zone 4	16	32	3
Zone 5	13	33	4
Zone 6	15	44	0
Zone 7	10	31	3
Zone 8	5	24	0
Zone 9	7	8	1
Zone 10	12	46	2
Zone 11	12	33	5
Zone 12	16	27	1
TOTAL	**143**	**322**	**23**

	Clubs de concours sur le terrain	Clubs de jeunes manieurs	Clubs sans événement	TOTAL
Zone 1	13	0	2	**46**
Zone 2	4	0	0	**20**
Zone 3	14	0	0	**52**
Zone 4	9	0	0	**60**
Zone 5	6	1	1	**58**
Zone 6	9	0	2	**70**
Zone 7	13	1	2	**60**
Zone 8	4	0	0	**33**
Zone 9	3	0	1	**20**
Zone 10	19	0	3	**82**
Zone 11	9	0	2	**61**
Zone 12	5	0	1	**50**
TOTAL	**108**	**2**	**14**	**612**

Comité sur les communications

Le Comité sur les communications est chargé de :
- Contribuer au processus de planification stratégique en matière des communications;
- Identifier les besoins et les priorités du CCC en matière des communications par l'entremise de consultations appropriées; et
- Évaluer régulièrement la diffusion de l'information par rapport aux besoins et/ou attentes des membres du CCC.

Agente de liaison du CCC : Emily MacKinnon
Présidente du comité : Corrie Horne

Membres :
Jean Delisle — Mont-Saint-Grégoire, Qc
Trina Gallop — Winnipeg, Man.
Emily Gratton — Upper Brookside, N.-É.
Thomas Nesbitt — Gananoque, Ont.
Richard Paquette — Azilda, Ont.

En 2019, le Comité sur les communications s'est réuni neuf fois au total. Il s'est penché en 2019 sur un certain nombre de priorités clés :

STRATÉGIE DE MARQUE DU CCC

En 2017, le Comité sur les communications a constaté que le CCC devait aider les clubs organisateurs à promouvoir leurs événements et accroître la visibilité de la marque du CCC lors d'événements partout au pays. Le comité a conçu un projet pilote qui a été réalisé en 2018 et en 2019. Les commentaires des clubs qui ont participé étaient dans l'ensemble positifs. Une trousse de fournitures événementielles et un plan de promotion ont été élaborés.

GUIDE DE PROMOTION DES CLUBS ET DES ÉVÉNEMENTS

Le personnel a rédigé un guide de promotion des clubs et des événements que le comité a étudié en détail. Ce guide a pour but d'aider les clubs à promouvoir leurs événements. Une version électronique du guide a été transmise à tous les clubs reconnus par le CCC et une copie papier sera expédiée par la poste au début de l'année 2020. Le guide offre des conseils pratiques pour promouvoir les événements par l'entremise de canaux de communication traditionnels et numériques et de commanditaires.

MATÉRIEL DE MARKETING DU CCC

Le Comité sur les communications a fourni des commentaires au personnel concernant une nouvelle conception des brochures et matériel de marketing du CCC. Les objectifs étaient de rafraîchir le contenu pour l'actualiser et l'harmoniser aux activités et initiatives du CCC et de s'assurer que la conception et le format étaient conviviaux et adaptés aux utilisations spécifiques du matériel.

CADRES SUR FACEBOOK

Pour accroître la visibilité du CCC et permettre aux membres de mettre en évidence leur affiliation au CCC, le comité a mené l'initiative de la conception de cadres sur Facebook pour les membres et les juges du CCC. Facebook ne fournit pas des statistiques sur le téléchargement de cadres, mais bon nombre de membres ont utilisé les cadres depuis leur lancement au milieu de l'année.

COMMUNICATIONS TI POUR VOUS

Le Comité sur les communications a continué de travailler étroitement avec le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous) pour répondre aux besoins de communication concernant le projet en 2019. En tant qu'agent de liaison pour les communications du Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise, Jean Delisle a facilité le flux d'information entre les deux comités. En 2019, le comité a appuyé l'élaboration d'un plan et d'un calendrier de communications TI pour vous, exécutés par le personnel au cours de l'année. Le comité a aussi fourni des directives concernant les communications critiques destinées aux membres relatives aux défis auxquels nous avons fait face lors du lancement du nouveau système informatique en novembre.

STRATÉGIE DE RECONNAISSANCE DES MEMBRES

Le comité a rédigé une stratégie de reconnaissance des membres pour reconnaître l'excellent travail des membres du CCC et des clubs reconnus par le CCC.

STRATÉGIE DE GESTION DE CRISE (ANCIENNEMENT STRATÉGIE PAR RAPPORT AUX PORTE-PAROLES)

Étant donné que le CCC s'est concentré davantage sur les questions de promotion des intérêts des chiens au Canada en 2018, une stratégie officielle par rapport aux porte-paroles s'imposait. Le comité s'est appuyé sur les travaux préliminaires accomplis en 2018 et a élaboré une stratégie globale en 2019. Dans le cadre de cette stratégie, une ébauche de politique de communication en situation de crise a été rédigée et renvoyée devant le Comité de législation pour commentaires. L'objectif principal de la stratégie est d'assurer une réponse immédiate à toute demande d'entrevue avec les médias ou de présentation devant un gouvernement ou organisme de réglementation ou une réponse immédiate face à une situation exigeant un porte-parole expérimenté pour parler au nom du CCC et de ses membres. La stratégie sera présentée au Conseil d'administration pour approbation et mise en œuvre en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Corrie Horne, présidente
Comité sur les communications

Comité de surveillance des événements

Le Comité de surveillance des événements est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la formation et à l'accréditation des juges et des officiels d'événements pour toutes les disciplines, ou conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil : Linda St-Hilaire
Présidente du comité : Virginia Lyne

Membres :

Darwin Boles	Kemptville, Ont.
David Dibblee	Halifax, N.-É.
Marlene Parrott	Penticton, C.-B.
Michael Woods	Dartmouth, N.-É.

Le Comité de surveillance des événements s'est réuni en janvier, mars, avril, juillet et septembre 2019. Au cours de l'année, le comité s'est occupé de questions renvoyées au comité par le Conseil d'administration, et il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées au *Manuel des politiques et des procédures.*

MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES **DÉCISION**

Motion nº 81-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VI - Expositions et concours
Section S - Approbation des juges non résidents
Sous-section 1 (f) - Généralités MOTION ADOPTÉE

Motion nº 82-05-19

Nouvelle section,
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VI - Expositions et concours
RENVOI AU CONSEIL DES EXPOSITIONS DE CONFORMATION

Motion nº 83-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B - Candidat au poste de juge de conformation
Sous-section 2, (a), (1) - Qualifications (Jugement) MOTION RETIRÉE

Motion nº 84-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B, 1 - Candidat au poste de juge de conformation
(Critères d'admissibilité - nouveaux candidats) MOTION RETIRÉE

Motion nº 85-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B - Candidat au poste de juge de conformation
Sous-section 7, (c) - Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s) MOTION ADOPTÉE/ MODIFIÉE

Motion nº 86-05-19

Nouvelle section,
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B - Candidat au poste de juge de conformation
Sous-section 7 - Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 87-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B - Candidat au poste de juge de conformation
Sous-section 11 (f) - Programme d'observateur (Généralités) MOTION RETIRÉE

Motion nº 88-05-19

Motion nº 34-09-18
Nouvelle section,
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges MOTION ADOPTÉE

Pour publication sur le site Web du CCC :
Document de la Canadian Dog Judges Association sur la conduite d'un examen de la gueule

Motion nº 11-09-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section F, 11 - Candidat au poste de juge de concours pour chiens d'arrêt
(Renvoi : Motion nº 43-03-19) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 12-09-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B, 11, (f) - Candidat au poste de juge de conformation
(Programme d'observateur/Généralités) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 14-12-19

Motion nº 28-09-19
Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges, section H, 1, (c) - Candidat au poste de juge d'épreuves de pistage MOTION ADOPTÉE

Motion nº 15-12-19

Motion nº 13-09-19
Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section L - Candidat au poste de juge de concours sur le terrain de course sur leurre MOTION ADOPTÉE

Motion nº 16-12-19

Motion nº 84-05-19
Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B, 1 - Candidat au poste de juge de conformation
(Critères d'admissibilité - nouveaux candidats) MOTION RETIRÉE

Motion nº 17-12-19

Membres du Conseil d'administration du CCC comme observateurs MOTION ADOPTÉE

Motion nº 18-12-19

Nouvel article,
Manuel des directives pour les juges de conformation du CCC — MOTION ADOPTÉE/ MODIFIÉE

Motion nº 19-12-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section B 11, (g) - Candidat au poste de juge de conformation - Programme d'observateur (Dépenses de déplacement d'un observateur) — MOTION ADOPTÉE

RENVOIS PROVENANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Motion nº 80-03-19

Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges, section B (7) - Candidat au poste de juge de conformation - Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s)

Motion nº 28-09-19

Modification du *Manuel des politiques et des procédures*
Chapitre VII - Juges, section H, 1 (c) - Candidat au poste de juge de d'épreuves de pistage

COMPTE RENDU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Motion nº 79-03-19

Modification du *Manuel des politiques et des procédures*
Chapitre VII - Juges, section A - Généralités

Motion nº 80-03-19

Modification du *Manuel des politiques et des procédures*
Chapitre VII - Juges

Renvoi : Motion nº 05-05-19 - section B - Candidat au poste de juge de conformation, 7. Maintien de l'autorisation de juger - Toutes races, groupes et race(s) spécifique(s)

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, agente de liaison du Conseil
Comité de surveillance des événements

Statistiques 2019

La Conférence CCC/CDJA pour juges autorisés en conformation de 2019, organisée en collaboration avec la St. Lawrence Region Dog Judges Association, a eu lieu les 9 et 10 novembre à Ottawa, en Ontario. Claire (Kitty) Steidel de Scottsdale, en Arizona, aux États-Unis, était la conférencière invitée. Au total, il y avait 45 participants.

Un séminaire d'introduction au jugement, tenu conjointement avec la Conférence CCC/CDJA pour juges autorisés en conformation, a aussi eu lieu à Ottawa, en Ontario. Il fut présenté par Allan et Thora Brown. Au total, il y avait 19 participants.

Comité de génétique et de médecine

Le Comité de génétique et de médecine est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des lignes directrices de politique et/ou des programmes, comme autorisé par le Conseil, relatifs à la génétique canine. Le mandat comprend notamment l'élaboration d'un registre canin - santé et génétique. Le comité est aussi chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration concernant l'élaboration des politiques, des normes et des lignes directrices relatives aux tendances et aux progrès dans le domaine des interventions médicales qui touchent les éleveurs du CCC.

Agents de liaison du CCC : Emily MacKinnon et Lance Novak
Agent de liaison du Conseil : Dr Paul Eckford, Ph. D.
Président du comité : Dr Simon Verge, D.M.V.

Membres :
Dre Oksana Moshynska, Ph. D. — Saskatoon, Sask.
Dre Roberta Parish, Ph. D. — Victoria, C.-B.

Le Comité de génétique et de médecine s'est réuni quatre fois en 2019 et, entre ces réunions, il a travaillé sur un bon nombre d'initiatives importantes.

Au cours de l'année 2019, le comité s'est penché sur les questions suivantes :

- Le comité a poursuivi ses travaux d'élaboration du programme d'ADN conjointement avec le Comité de l'enregistrement. Les travaux se poursuivront en 2020.
- En tant que représentant du CCC, le Dr Eckford a participé à l'atelier biennal international sur la santé des chiens du Partenariat international pour les chiens (International Partnership for Dogs - IPFD) tenu au Royaume-Uni. L'atelier a accueilli des représentants de clubs canins et de clubs de race de partout dans le monde ainsi que des experts de la médecine vétérinaire. Les discussions ont porté sur la santé et le bien-être des chiens, y compris des stratégies de santé particulières à une race, des tests génétiques canins, des extrêmes en conformation, et l'offre et la demande. Selon le Dr Eckford, l'atelier était excellent et a fourni au CCC l'occasion de collaborer avec des experts à l'échelle internationale. Les renseignements obtenus lors de cet événement viendront appuyer non seulement le travail du comité, mais le travail stratégique global et les objectifs du CCC.
- Le comité a élaboré une stratégie sur le bien-être des chiens et continuera de peaufiner la stratégie en 2020. Le but ultime de cette stratégie est de travailler de concert avec les clubs de race nationaux pour améliorer le bien-être global de tous les chiens de race pure. Dans le cadre de ce travail, le comité a examiné le travail mené par d'autres clubs canins dans ce domaine, y compris le club canin finlandais et le Kennel Club au Royaume-Uni.
- Le Comité de l'enregistrement a demandé au Comité de génétique et de médecine de revisiter la question examinée par le Comité de génétique et de médecine précédent concernant les labradors de couleur argent. Le comité a examiné les conditions d'admissibilité proposées ainsi que le standard de race et a conclu que trois couleurs étaient admises, soit le noir, le chocolat et le doré : la couleur argent n'était pas admise. Le comité a donc recommandé que la couleur argent soit indiquée comme caractéristique éliminatoire dans le standard de race.
- L'énoncé de politique sur les maladies infectieuses a été mis à jour. Pour le consulter, voir le chapitre VI, Expositions et concours du *Manuel des politiques et des procédures*.
- À la demande du Comité sur les propriétaires responsables de chiens, le Comité de génétique et de médecine a examiné la politique sur la coupe des oreilles et de la queue du CCC. La politique énonce que le CCC préconise le choix. En outre, le personnel du CCC et le Dr Eckford se sont réunis avec divers groupes vétérinaires en Ontario pour discuter de la question de la coupe des oreilles et de la queue et de l'ablation des ergots, et indiquer qu'on préconisait le choix en vue d'assurer la santé et le bien-être des chiens. En 2020, le Comité de génétique et de médecine présentera ses recommandations pour mettre à jour la politique sur la coupe des oreilles et de la queue du CCC.
- Pour appuyer les éleveurs membres du CCC, le comité a entamé des discussions pour mettre au point un outil afin de relier les éleveurs aux vétérinaires qui ont une expertise dans divers domaines de médecine vétérinaire, notamment la reproduction canine.
- La Dre Moshynska a assisté au séminaire du CCC, en novembre, qui portait sur le thème de la génétique canine. Les conférencières comprenaient la Dre Kari Ekenstedt, spécialiste en génétique moléculaire et en génomique canine à l'université Purdue, et la Dre Brenda Bonnett, fondatrice et directrice générale du Partenariat international pour les chiens. La Dre Moshynska a rapporté que les conférencières étaient excellentes et qu'elle prévoyait présenter un rapport détaillé au comité lors de la première réunion de ce dernier en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Dr Simon Verge, D.M.V., président
Comité de génétique et de médecine

Comité de législation

Le Comité de législation est chargé d'étudier toute question relative à l'examen des *Règlements administratifs* du CCC, du *Manuel des politiques et des procédures* et des dispositions générales dans les livres de règlements des diverses disciplines ainsi que de toute modification ultérieure proposée à ces documents. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales et fédérales qui peuvent avoir des répercussions sur les chiens de race. Le Comité de législation est aussi chargé d'étudier toute question relative aux codes de déontologie.

Agente de liaison du CCC : Diane Draper
Présidente du comité : Lendra Barker

Membres :
Lucy Bender *(à compter du 11 mai 2019)* — Ottawa, Ont.
Karsten Kaemling *(jusqu'au 11 mai 2019)* — Vancouver, C.-B.
Ray Iredale — St. Marys, Ont.
Robert Lindey — Winnipeg, Man.
Lance Novak — Directeur exécutif
Linda St-Hilaire — Québec, Qc
Corinne Walker — Warren, Man.

Le Comité de législation s'est réuni le 15 mars, les 8 et 17 septembre et le 6 décembre. Au cours de ces réunions, le comité a étudié les questions suivantes :

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

1. Article 7.1 Membres
2. Article 7.2 Conditions d'adhésion à titre de membre
3. Article 8.4 Avis de convocation
4. Article 9.3 Présidence
5. Article 10.9 Procès-verbal
6. Article 13.1 Comité de l'enregistrement, (c) Audiences
7. Article 13.2 Comités et conseils :
   - Modification du paragraphe (a) - retrancher la mention de la politique du Club;
   - Ajout du nouveau paragraphe (c) - *Robert's Rules of Order*
8. Article 13.6 Comité de vérification
9. Article 13.7 Comité de discipline :
   - Les membres du Comité de discipline n'ont pas le droit d'être membre d'un autre comité ou conseil du CCC, à l'exception du président qui peut siéger au Comité de législation;
   - Aucun membre du Comité de l'enregistrement n'a le droit d'être membre du Comité de discipline pendant les deux ans qui suivent l'expiration de son mandat;
   - Le Comité de discipline doit nommer un membre remplaçant dès que possible.

10. Article 13.8 Comité d'appel :
- Les membres du Comité d'appel n'ont pas le droit d'être membre d'un autre comité ou conseil du CCC, à l'exception du président qui peut siéger au Comité de législation;
- Aucun membre du Comité de l'enregistrement n'a le droit d'être membre du Comité d'appel pendant les deux ans qui suivent l'expiration de son mandat;
- Le Comité d'appel doit nommer un membre remplaçant dès que possible.

11. Article 13.9 Comités de discipline, de l'enregistrement et d'appel spéciaux - nouvel article
12. Article 15.3 Avis
13. Article 27.8 Analyses de parenté
14. Article 30.4 Annulation d'un accord de non-reproduction
15. Article 34.2 Avis de modification du tarif
16. Article 35.13 Référendum spécial pour certaines modifications
17. Article 36.3 Notification de l'approbation aux membres

MANUEL DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES

18. Chapitre II. Finances, B. Dépenses et indemnités, 1. (2) (b) (iv)
19. Chapitre III. Membres, B. Classes de membres
20. Chapitre III. Membres, J. Programme de récompense pour recrutement de membres
21. Chapitre III. Membres, Annexe 1 - Tableau comparatif des droits, prérogatives et avantages des membres
22. Chapitre IV. Enregistrement, E. Enregistrement de portées
23. Chapitre V. Politiques relatives aux clubs, A. Généralités, 11, 12 et 13
24. Chapitre V. Politiques relatives aux clubs, B. Types de club, 2
25. Chapitre V. Politiques relatives aux clubs, D. Reconnaissance de nouveaux clubs, nouvelle sous-section 11
26. Chapitre V. Politiques relatives aux clubs, nouvelle annexe 1
27. Chapitre VI. Expositions et concours, F. Approbation pour tenir les expositions ou les concours, nouvelle sous-section 5. Inscriptions appuyées aux événements
28. Chapitre VI. Expositions et concours, I. Programmes officiels, 2. Programme officiel standard (b), nouvelle sous-section 21
29. Chapitre VI. Expositions et concours, Catalogues des événements, 4
30. Chapitre VI. Expositions et concours, M. Expositions de conformation, 10
31. Chapitre VI. Expositions et concours, U. Frais administratifs, 3 et K. Prix, 1
32. Chapitre VI. Expositions et concours, X. Numéro de compagnon canin, 1
33. Chapitre VII. Juges, A. Généralités, 5 et P. Retrait des privilèges de juger, 1
34. Chapitre X. Comités, conseils et nominations, A. Généralités, 3 et D. Conseils permanents - Généralités, 1
35. Chapitre X. Comités, conseils et nominations, A. Généralités, 4
36. Chapitre X. Comités, conseils et nominations, C. Comités permanents et indépendants, nouvelle sous-section 5
37. Chapitre X. Comités, conseils et nominations, I. Nominations honorifiques, 2 et 3
38. Chapitre XI. Réglementation, Procédure RE001 - Administration du processus de réglementation
39. Chapitre XI. Réglementation, Annexe 1 - Lignes directrices relatives aux sanctions disciplinaires, Membres, sous-section (c)
40. Chapitre XII. Énoncés de politiques législatives, Énoncé de politique - Événements sportifs

LIVRES DE RÈGLEMENTS

41. Adresses dans les programmes officiels
42. Motion omnibus - Fin de l'exposition
43. Motion omnibus - Inadmissibilité à participer aux événements du CCC
44. Motion omnibus - Renseignements relatifs aux adresses

QUESTIONS DIVERSES

45. Communication avec un juge par le biais des médias sociaux
46. Affaires internes des clubs
47. Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Comité de législation

Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est chargé de favoriser la position du Club Canin Canadien quant aux chiens dangereux et à la propriété responsable de chiens. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales ou fédérales relatives au mandat du comité.

Agente de liaison du CCC : Sarah McDowell
Présidente du comité : *(jusqu'au 21 décembre 2019)* Jo-anne Jefferson

Membres :
Fiona Boulet — Calgary, Alb.
Dr Paul Eckford, Ph. D. — Breslau, Ont.
Naomi Kane — Hamilton, Ont.
Linda St-Hilaire — Québec, Qc

En 2019, le Comité sur les propriétaires responsables de chiens a remercié Jo-Anne Jefferson, la présidente, de ses services lorsqu'elle a quitté ses fonctions en décembre.

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens s'est réuni quatre fois par téléconférence en 2019. Au cours de l'année, le comité s'est concentré sur les initiatives suivantes :

IMPORTATION DE CHIENS AU CANADA

Étant donné les préoccupations grandissantes suscitées par l'importation massive de chiens au Canada et les risques présentés par les maladies pour la santé animale et la santé publique, le comité a appuyé le Groupe de travail sur l'importation canine de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) par le biais d'une proposition présentée à l'Agence de la santé publique du Canada. Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est heureux de continuer à soutenir cette initiative très importante en 2020.

EXAMEN DES ÉNONCÉS DE POLITIQUES LÉGISLATIVES DU CCC

Le comité continue d'étudier minutieusement et de mettre à jour le chapitre XII, Énoncés de politiques législatives du *Manuel des politiques et des procédures*.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Dans le cadre de notre travail de promotion du CCC, des intérêts des chiens de race pure et de la propriété responsable de chiens auprès des municipalités, les membres du comité ont participé au salon professionnel et au congrès de la Fédération canadienne des municipalités en mai 2019. En outre, le comité était aussi heureux de fournir une expertise aux municipalités en Ontario et en Nouvelle-Écosse concernant les règlements municipaux relatifs aux chenils et aux chiens.

J'aimerais remercier les membres du comité de leur travail productif et j'envisage avec plaisir une autre année prometteuse en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Dr Paul Eckford, Ph. D., agent de liaison du Conseil
Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Comité sur les conditions d'admissibilité

Le Comité sur les conditions d'admissibilité est chargé de :
- Élaborer le mandat du projet des conditions d'admissibilité;
- Travailler de concert avec les clubs de race et les porte-paroles pour élaborer les conditions d'admissibilité;
- Analyser les modèles pour approbation par le Conseil d'administration;
- Établir les communications nécessaires avant un référendum;
- Examiner les calendriers et les budgets;
- Analyser les politiques pour assurer la conformité aux conditions d'admissibilité et à la *Loi sur la généalogie des animaux*;
- Travailler de concert avec le Comité de législation pour présenter tout travail au Conseil d'administration avant un référendum spécial.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Agente de liaison du Conseil : Corinne Walker
Présidente du comité : Thora Brown

Membres :
Bill Chisholm — Colborne, Ont.
Un poste vacant

Le Comité sur les conditions d'admissibilité a suspendu ses activités en 2019 en attendant de nouvelles directives du ministère de l'Agriculture quant aux exigences pour l'approbation des futures conditions d'admissibilité.

Je remercie Mme Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, de ses efforts constants au cours de cette année difficile.

Je tiens aussi à remercier les membres du comité de leur compétence, de leur expérience et, surtout, de leur patience.

Le tout respectueusement soumis par
Thora Brown, présidente
Comité sur les conditions d'admissibilité

Comité de la planification stratégique

Le Comité de la planification stratégique est chargé de l'élaboration du plan stratégique à long terme du Club, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations.

Agente de liaison du CCC : Tara Merrimen
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :
Joan Bennett Présidente, Conseil d'administration
Dr Paul Eckford, Ph. D. Breslau, Ont.
Tanya Hatton Moffat, Ont.
Richard Paquette Azilda, Ont.
Lance Novak Directeur exécutif

En 2019, le Comité de la planification stratégique a tenu quatre réunions face à face et quatre téléconférences.

Voici quelques points saillants :

- Dans le cadre de son mandat, le Comité de la planification stratégique a tenu un registre de nouvelles initiatives possibles, qui ont été évaluées, classées par ordre de priorité, soumises à un processus bien défini et ensuite présentées au Conseil d'administration, le cas échéant, en fonction des ressources du CCC.
- Le comité a organisé un atelier pour examiner conjointement avec les membres du Conseil d'administration la mission et la vision du CCC, établir des objectifs et des priorités, et examiner les projections financières échelonnées sur cinq ans. Le comité a tenu compte d'informations clés pour élaborer le prochain plan stratégique.
- Les travaux ont comporté :
  - Révision de la mission, de la vision et des déclarations de valeurs;
  - Élaboration des impératifs stratégiques;
  - Identification des mesures clés du succès;
  - Planification de communications des initiatives du CCC.
- Le nouveau plan stratégique 2020-2022 a été présenté au Conseil d'administration lors de la réunion de ce dernier en décembre 2019. Voici les stratégies approuvées :
  - Assurer l'élevage responsable de chiens de race pure;
  - Représenter les intérêts des chiens à tous les échelons;
  - Encourager nos membres à participer davantage au CCC.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, le personnel et les membres du comité de leur apport et de leur appui au cours de l'année.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité de la planification stratégique

PHOTO : « Jax » Long Feng Nightcrawler • Chow chow • Propriétaire et photographe : Michelle Sept

NOTA : Les chiffres réels indiqués dans les statistiques des conseils sont les chiffres réels allant jusqu'au 25 août 2019. Tous les chiffres du 26 août à la fin de l'année 2019 sont fondés sur les relevés des droits d'événements transmis par les clubs.

Conseils permanents

Le Conseil d'administration peut créer des conseils dont le mandat sera de représenter les intérêts des individus, des associations ou des groupes associés aux diverses disciplines approuvées par le Club et qui, à ce titre, agissent comme des organismes consultatifs auprès du Conseil d'administration. Le nombre et la désignation de ces conseils dépendront des besoins tels que perçus par le Conseil d'administration.

Conseil des concours d'agilité

Le Conseil des concours d'agilité est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'agilité et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'agilité est de démontrer la capacité d'un chien, peu importe sa race, à travailler avec son conducteur en relevant une variété de défis sur un parcours composé de divers obstacles d'agilité.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Linda St-Hilaire

Membres :

Wendy Beard	Carp, Ont.
Jane Book	Beamsville, Ont.
Jasmine deBlois	Willow Bunch, Sask.
Sandra Esford	Belleville, Ont.
Sherri Gourlie *(de novembre 2019 à présent)*	Hillsdale, Ont.
Jutta Hammermueller	Kitchener, Ont.
Lee Hartfield	Cobble Hill, C.-B.
Darr Houssen	Indian Mountain, N.-B.
Brigitte Hunter	Winnipeg, Man.
Brenda Juskow	Dartmouth, N.-É.
Danielle Levangie *(de janvier 2018 à novembre 2019)*	Barrie, Ont.
Sandi Maday	Edmonton, Alb.
Hildi Steuart	Vernon, C.-B.
Marie-Josée Thuot	Sherbrooke, Qc

Le Conseil des concours d'agilité s'est réuni par téléconférence en août et décembre 2018 ainsi qu'en février et mars 2019.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mai, le Conseil des concours d'agilité a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS — DÉCISION

Motion nº 04-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 1 - Interprétations
Article 1.2.4 - Définition et classification des concours d'agilité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 05-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 2 - Règlements généraux
Article 2.1.7 - Admissibilité des clubs à la tenue d'un concours d'agilité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 06-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 2 - Règlements généraux
Article 2.12 - Conducteurs seniors et conducteurs handicapés — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 07-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 3 - Juges
Article 3.2.5 - Approbation des juges sélectionnés — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 08-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 3 - Juges
Article 3.4.2 - Responsabilités des juges — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 09-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 4 - Programme officiel et horaire du jugement
Article 4.1.3 (p) - Programme officiel — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 10-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 4 - Programme officiel et horaire du jugement
Article 4.1.3 - Programme officiel — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 11-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours
Article 6.1.6 - Critères d'admissibilité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 12-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours (nouvel article 6.11) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 13-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 6 - Inscriptions et fin du concours
Article 6.14.1 - Fin du concours — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 14-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.1 - Divisions — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 15-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.2 - Division sélect
ET
Article 8.5 - Hauteurs des sauts — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 16-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.3.1 - Division vétéran — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 17-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.5.1 - Hauteurs des sauts — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 18-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.5.2 - Hauteurs des sauts — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 19-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.19 - Champion maître agilité (AG.M.CH) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 20-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.20 - Grand champion maître agilité (G.Ag.M.CH) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 21-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.23.5 - Exigences pour l'obtention d'un titre - PED
(Titre PED maître par excellence) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 22-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 8 - Classes, niveaux, catégories de hauteur et titres
Article 8.24.4 - Exigences pour l'obtention d'un titre - Steeplechase
(Steeplechase par excellence - AGSCX) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 23-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 9 - Normes d'exécution des obstacles
Article 9.1.1 (a) - Ordre des obstacles — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 24-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 9 - Normes d'exécution des obstacles
Article 9.6.1 (b) - Tunnel rigide — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 25-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 9 - Normes d'exécution des obstacles
Article 9.6.1 (d) - Tunnel rigide
ET
Article 9.7.1 - Tunnel souple — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 26-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 9 - Normes d'exécution des obstacles
(Nouvel article 9.17 - Mur) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 27-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 9 - Normes d'exécution des obstacles
(Nouvel article 9.18 - Saut en longueur) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 28-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.1.1 -
Reconnaissance de parcours MOTION ADOPTÉE

Motion nº 29-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.2.1 - Refus MOTION ADOPTÉE

Motion nº 30-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.4.3 - Faute à la table MOTION ADOPTÉE

Motion nº 31-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.7.1 (e) -
Excuses obligatoires MOTION ADOPTÉE

Motion nº 32-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.12.4 - Départ et arrivée MOTION ADOPTÉE

Motion nº 33-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 10 - Exigences générales -
Parcours et aire du concours
Article 10.16.1 (b) -
Fautes et déductions MOTION ADOPTÉE

Motion nº 34-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.2.1 (d) - Obstacles d'une classe
d'agilité standard novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 35-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.2.3 - Obstacles d'une classe
d'agilité standard novice
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.2.3 - Obstacles d'une classe
de sauteur avec slalom novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 36-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.3.1 - Défis de la classe
d'agilité standard novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 37-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.4.1 - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 38-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.4.1 (b) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 39-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.4.1 (c) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 40-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.4.1 (r) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard novice
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.4 (d) - Éléments de conception
d'un parcours de sauteur avec
slalom novice MOTION ADOPTÉE

Motion nº 41-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.5.1 (f) - Obstacles d'une classe
d'agilité standard intermédiaire
Article 11.7.1 - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard intermédiaire
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.7 - Éléments de conception
d'un parcours de sauteur avec
slalom intermédiaire MOTION ADOPTÉE

Motion nº 42-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.5.1 (k) - Obstacles d'une classe
d'agilité standard intermédiaire
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.5 (c) - Obstacles d'une classe
sauteur avec slalom intermédiaire MOTION ADOPTÉE

Motion nº 43-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.5.2 - Obstacles d'une classe
d'agilité standard intermédiaire
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.5.2 - Obstacles d'une classe
sauteur avec slalom intermédiaire MOTION ADOPTÉE

Motion nº 44-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.7.1 (m) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
intermédiaire MOTION ADOPTÉE

Motion nº 45-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.8.1 - Obstacles d'une classe
d'agilité standard par excellence
Article 11.10.1 - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard par excellence
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.9 - Éléments de conception
d'un parcours de sauteur avec slalom
par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 46-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.8.1 (l) - Obstacles d'une classe
d'agilité standard par excellence
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.8.1 (d) - Obstacles d'une classe
de sauteur avec slalom
par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 47-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.8.2 - Obstacles d'une classe
d'agilité standard par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 48-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.10.1 (b) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard par excellence
ET
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.9 (b) - Éléments de conception
d'un parcours de sauteur avec slalom
par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 49-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.10.1 (f) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 50-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 11 - Classe d'agilité standard
Article 11.10.1 (i) - Éléments de conception
d'un parcours d'agilité standard
par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 51-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 12 - Sauteur avec slalom
Article 12.8.2 - Obstacles d'une
classe de sauteur avec slalom
par excellence MOTION ADOPTÉE

Conseil des concours d'agilité

Motion nº 52-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 13 - Points et distance
Article 13.1.6 (e) - Classe Points et distance (PED) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 53-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 13 - Points et distance
Article 13.1.7 (d) - Classe Points et distance (PED) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 54-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 13 - Points et distance
Article 13.1.9 (n) - Classe Points et distance (PED) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 55-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 14 - Steeplechase
Article 14.1.2 (b) - Steeplechase — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 56-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 14 - Steeplechase
Article 14.1.5 (g) - Steeplechase — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 57-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 15 - Classe de défi international
Article 15.3.1 (c) - Exigences en matière d'équipement — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 58-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 15 - Classe de défi international
Articles 15.3.1 (d) et 15.3.2 (d), (i) - Exigences en matière d'équipement — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 59-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 16 - Sauts et tunnels (S&T)
Article 16.1 — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 60-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 16 - Sauts et tunnels (S&T)
Article 16.1 — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 61-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 16 - Sauts et tunnels (S&T)
Article 16.5 (d), (iv) - Défis de la classe Sauts et tunnels — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 62-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Chapitre 16 - Sauts et tunnels (S&T)
Article 16.9 - Performance de qualification — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 63-05-19

Modification des
Règlements des concours d'agilité
Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails)
Article 3 - La balançoire — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 64-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails)
Nouvel article 13 - Le pneu — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 65-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails)
Nouvel article 15 - Le mur — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 66-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Annexe A - Normes de construction des obstacles (Détails)
Nouvel article 16 - Le saut en longueur — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 67-05-19

Nouvel article,
Règlements des concours d'agilité
Annexe B - Signaux et notations du scribe — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 68-05-19

Modifications d'ordre administratif,
Règlements des concours d'agilité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 69-05-19

Modifications d'ordre administratif,
Règlements des concours d'agilité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 70-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VI - Expositions et concours,
Annexe 2 - Restrictions relatives au millage — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 71-05-19

Droits d'enregistrement d'une inscription PPS — MOTION ADOPTÉE

Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020. Il renferme les modifications approuvées lors de la réunion du Conseil d'administration tenue en mai 2019. En outre, un nouveau *Manuel des directives pour les juges d'agilité* a été diffusé en décembre 2019 pour le mettre en conformité avec le nouveau livre de *Règlements des concours d'agilité*.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Conseil des concours d'agilité

Statistiques 2019

- En 2019, 212 concours d'agilité ont eu lieu, soit 25 événements de plus que l'année dernière (2018 – 187 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 15 093 en 2019, soit 613 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 14 480 inscriptions).

Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour beagles et basset hounds ou à tout autre événement sur le terrain relié aux beagles et aux basset hounds, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le beagle est avant tout un chien de chasse dont l'objectif principal est de repérer le gibier et de lui donner chasse d'une manière énergétique et décisive. Le but des concours sur le terrain pour beagles est de démontrer les habiletés naturelles du beagle et de reconnaître les chiens qui font preuve des meilleures qualités de la race.

Agente de liaison du CCC : Tracy Kent
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :

Dennis Cooke	Lower Sackville, N.-É.
Michael Corner	*(de janvier 2018 à septembre 2019)* Thorold, Ont.
Randy Doan	Aylmer, Ont.
Christopher Giroux	*(de janvier 2018 à mars 2019)* Smith Falls, Ont.
Dario Manna	Roxboro, Qc
Clair Murphy	Breadalbane, Î.-P.-É.
Greg Steeves	Cameron, Ont.
Judy Walsh	Tors Cove, T.-N.-L.

Le Conseil des concours pour beagles et basset hounds ne devait pas se réunir en 2019. Puisque le dernier livre de règlements porte la date d'entrée en vigueur du 1er janvier 2015, le conseil prévoit se réunir en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours pour beagles et basset hounds

Statistiques 2019

- En 2019, 50 concours sur le terrain pour beagles ont eu lieu, soit 7 événements de plus que l'année dernière (2018 – 43 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 837 en 2019, soit 505 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 2 332 inscriptions).

Conseil des expositions de conformation

Le Conseil des expositions de conformation est chargé d'étudier toute question relative aux expositions de conformation et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :

Roy Aitchison	*(de mars 2019 à présent)* Harley, Ont.
Sandy Alexander	Dugald, Man.
Will Alexander	*(de mars 2019 à présent)* Caledon East, Ont.
Val Bandas	Craven, Sask.
Ramona Bauer	Verner, Ont.
Serge Bilodeau	Petite-Rivière-Saint-François, Qc
Thora Brown	Almonte, Ont.
Lori Clow	Kinkora, Î.-P-É.
Tina Gaudet	Calgary, Alb.
Pat Gignac	Clearbrook, C.-B.
Honey Glendinning	Prince George, C.-B.
Lyzane Hamel	Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
Kathy Hawker	Edmonton, Alb.
Christine Heartz	Brookfield, N.-É.
Margaret Jones	Ladysmith, C.-B.
David Kelland	Conception Bay South, T.-N.-L.
Veronica Mercer	*(de mars 2019 à présent)* Merlin, Ont.

Patrick Mudge	*(de janvier 2018 à mars 2019)* Thamesford, Ont.
Elizabeth Numbers	Phelpston, Ont.
Jodie O'Meara	Cumberland, Ont.
Susan Rioux	Hampton, N.-B.

Le Conseil des expositions de conformation s'est réuni par téléconférence en avril et octobre 2019.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mai, septembre et décembre, le Conseil des expositions de conformation a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2021 :

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
Motion nº 79-05-19	
Nouvel article, *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 8 - Inscriptions et fin de l'exposition Article 8.9 - Passage à la classe des champions	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 09-09-19	
Modification des *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 15 - Points de championnat et annulations Article 15.1.13 (c) - Points de championnat	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 10-09-19	
Modification des *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 14 - Disqualification ou excuse de chiens Article 14.2.1 (h) - Excuse	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 10-12-19	
Modification des *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 15 - Points de championnat et annulations Article 15.3.6 - Grand champion par excellence (GChEx)	RENVOYER DE NOUVEAU AU CONSEIL DES EXPOSITIONS DE CONFORMATION
Motion nº 11-12-19	
Modification des *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 5 - Officiels de l'exposition et préposés d'enceinte Article 5.3.3 - Personnes handicapées	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 12-12-19	
Modification des *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 4 - Juges Article 4.1.6 - Généralités	MOTION ADOPTÉE

Le Conseil des expositions de conformation s'est occupé des renvois suivants provenant du Conseil d'administration :

- Points Top Dog
- Manière dont un manieur doit maîtriser son chien pendant qu'il est jugé
- Lettre du Ottawa Kennel Club concernant l'article 4.2.2 des *Règlements des expositions de conformation*
- Permettre une exposition de races spécifiques par année
- Divers niveaux de prix Grand champion
- Motion nº 102-03-19 - *Règlements des expositions de conformation* Chapitre 4 - Juges, article 4.2.2 - Conflits
- Motion nº 99-03-19 - Maîtrise de chiens
- Motion nº 97-03-19 - Points Top Dog à des expositions limitées à certaines races
- Motion nº 38-09-19 - Modification proposée au chapitre VI - Expositions et concours, section F du *Manuel des politiques et des procédures*

Le Conseil des expositions de conformation a présenté au Conseil d'administration les modifications suivantes proposées au *Manuel des politiques et des procédures* :

SECTION DU MANUEL	DÉCISION
Motion nº 80-05-19	
Modification du *Manuel des politiques et des procédures* Chapitre VI - Expositions et concours Section M, 4 - Expositions de conformation (Politique régissant les séries d'expositions multiples)	MOTION RETIRÉE
Motion nº 13-12-19	
Modification du *Manuel des politiques et des procédures* Chapitre VI - Expositions et concours Section F, 2, (c) - Approbation pour tenir les expositions ou les concours (Événements)	MOTION ADOPTÉE

Le tout respectueusement soumis par
Sharron Derrick, présidente
Conseil des expositions de conformation

Statistiques 2019

- En 2019, 687 expositions toutes races ont eu lieu, soit 8 événements de moins que l'année dernière (2018 – 695 expositions).
- Le nombre d'inscriptions était de 132 085 expositions toutes races en 2019, soit 2 377 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 134 462 inscriptions).
- En 2019, 351 expositions de races spécifiques ont eu lieu, soit un événement de plus que l'année dernière (2018 – 350 expositions).
- Le nombre d'inscriptions était de 11 976 expositions de races spécifiques en 2019, soit 50 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 12 026 inscriptions).

Conseil des épreuves pour chiens de trait

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves pour chiens de trait et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves pour chiens de trait est de démontrer l'utilité du chien en tant qu'animal de trait, un compagnon et un travailleur fiable.

Agente de liaison du CCC :	Sherry Weiss
Président du conseil :	David Gilmour
Membres :	
Sue Ailsby	Regina, Sask.
Garry Baldwin	Calgary, Alb.
Richard Connell	Rockton, Ont.
David Denis	Ladysmith, C.-B.
Peggy Flockhart	Ariss, Ont.
Jennifer Julian	Hampton, N.-B.
Allan Maniate	Ennismore, Ont.
Véronique Matte-Paquet	Aston Junction, Qc
Janice Myra	Mount Uniacke, N.-É.
Amber Ringer	Kamloops, C.-B.
June Ward	Tiny, Ont.

Le Conseil des épreuves pour chiens de trait ne devait pas se réunir en 2019. À la suite de réunions tenues en 2017 et en avril 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des épreuves pour chiens de trait*, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2019. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2018.

Le conseil prévoit se réunir en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des épreuves pour chiens de trait

Statistiques 2019

- En 2019, 14 épreuves pour chiens de trait ont eu lieu, soit 3 événements de plus que l'année dernière (2018 – 11 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 128 en 2019, soit 62 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 66 inscriptions).

Conseil des épreuves de travail au terrier

Le Conseil des épreuves de travail au terrier est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de travail au terrier ou à tout autre événement relié aux concours ou épreuves pour dachshunds et terriers, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de travail au terrier est de promouvoir, préserver et reconnaître les caractéristiques de travail des dachshunds et des races spécifiques de terriers ayant été créées pour traquer sous terre des proies telles que le renard, le blaireau ou la loutre et de les débusquer, d'aboyer ou de les ramener.

Agente de liaison du CCC :	Sherry Weiss
Président du conseil :	Thomas Nesbitt
Membres :	
Sandra Anderson	Brockville, Ont.
Lia Bijsterveld	Richmond, C.-B.
Cathy Drummond	Bowmanville, Ont.
Pam Dyer	*(de janvier 2018 à décembre 2019)* Sainte-Madeleine, Qc
Sherri Hall	*(de janvier 2018 à novembre 2019)* Alliston, Ont.
Gloria Mair	Plattsville, Ont.
Isobel McGowan	Toronto, Ont.
Shauna McLauchlan	Beausejour, Man.
Janet Rein	Regina, Sask.
Anna Robaczewski	Halifax, N.-É.
Mary Smithdorf	*(de janvier 2018 à décembre 2019)* Okotoks, Alb.
Davine Walsh	Kingston, N.-B.

Le Conseil des épreuves de travail au terrier s'est réuni par téléconférence en novembre 2019. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2020, il présentera des modifications proposées au livre de règlements des épreuves de travail au terrier, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Thomas Nesbitt, président
Conseil des épreuves de travail au terrier

Statistiques 2019

- En 2019, 16 épreuves de travail au terrier ont eu lieu, soit un événement de moins que l'année dernière (2018 – 17 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 229 en 2019, soit 72 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 301 inscriptions).

Conseil des concours de travail sur troupeau

Le Conseil des concours de travail sur troupeau est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail sur troupeau et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Les concours de travail sur troupeau ont pour objet de démontrer l'utilité du chien de race pure en tant que partenaire et assistant dans la gestion quotidienne du bétail. Un concours de travail sur troupeau reflète non seulement l'instinct, l'aptitude et l'entraînement du chien mais aussi la complicité entre le chien et son conducteur lorsqu'il s'agit de maîtriser et de conduire le bétail calmement et efficacement.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Membres :

Lisa Dahr	Dartmouth, N.-É.
Dianne Devison	Pickering, Ont.
Gloria Graham	Frontier, Sask.
Sue Jewell	Utopia, Ont.
Lynn Leach	Hope, C.-B.
François Leblanc	Saint-Romuald, Qc
Lorraine Norris	Lindsay, Ont.
Stephen Rowell	Centre Wellington, Ont.
Judith Snowdon	Lundbreck, Alb.
Kristin Thomson	Cobble Hill, C.-B.
Faye Unrau	Winnipeg, Man.

Le Conseil des concours de travail sur troupeau s'est réuni par téléconférence en juin et novembre 2019. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2020, il présentera des modifications proposées au livre de règlements des concours de travail sur troupeau, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des concours de travail sur troupeau

Statistiques 2019

- En 2019, 75 concours de travail sur troupeau ont eu lieu, soit 6 événements de moins que l'année dernière (2018 – 81 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 872 en 2019, soit 86 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 786 inscriptions).

Conseil des clubs canins pour jeunes

Le Conseil des clubs canins pour jeunes est chargé d'étudier toute question relative aux programmes des clubs canins pour jeunes et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des événements pour jeunes manieurs est d'initier les jeunes au sport des chiens de race pure, de les encourager à y participer et de leur offrir des activités compétitives intéressantes où ils peuvent apprendre, pratiquer et perfectionner leurs compétences et leurs connaissances des diverses races. Il s'agit, avant tout, pour les jeunes du même groupe d'âge, d'une occasion de participer à des compétitions dans un esprit de camaraderie.

Agente de liaison du CCC : Tracy Kent
Président du conseil : Richard Paquette

Membres :

Jean Ashley	Chatham, Ont.
Jody Bayly	Carp, Ont.
Megan Brown Wozniak	Gorham, Ont.
Kelly Campbell *(de janvier 2018 à février 2019)*	Estlin, Sask.
Hélène Chaussé	Montréal, Qc
Beth Chopey *(de janvier 2018 à septembre 2019)*	Winnipeg, Man.
Carolyne Cybulsky *(de septembre 2019 à présent)*	Île-des-Chênes East, Man.
Honey Glendinning *(de janvier 2018 à juin 2019)*	Prince George, C.-B.
Hailey Griffith	Jordan Station, Ont.
Erin Leblanc	Beaverbank, N.-É.
Pam Legault	Princeton, C.-B.
Kimberly MacDonald	Oro Medonte, Ont.
Jolie McMullan	Abbotsford, C.-B.
Cecilia Melendy *(de janvier 2018 à février 2019)*	Mount Pearl, T.-N.-L.
Lori O'Brien-Adams *(de février 2019 à présent)*	Paradise, T.-N-.L.
Natasha Perry-Amyot	Sarnia, Ont.
Sydney Robinson	Osgoode, Ont.
Shannon Scheer	Calgary, Alb.
Katelyn Sutton *(de février 2019 à présent)*	Saskatoon, Sask.
Bonnie White	Dieppe, N.-B.
Amanda Williams *(de juin 2019 à présent)*	Vernon, C.-B.

Le Conseil des clubs canins pour jeunes ne devait pas se réunir en 2019. À la suite de réunions tenues en 2017 et en mai 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements pour jeunes manieurs*, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2019. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2018.

Le Conseil des clubs canins pour jeunes prévoit se réunir en 2020.

Lors des réunions du Conseil d'administration en septembre et décembre 2019, le Conseil des clubs canins pour jeunes a présenté les rapports suivants :

- Rapport : Motion nº 58-12-16 - Jeunes supervisés par des manieurs
- Rapport : Championnats nationaux canadiens pour jeunes manieurs

Depuis 2018, le conseil travaille aussi à l'élaboration de lignes directrices à l'intention des représentants nouvellement élus au conseil. Son achèvement est prévu vers la fin de l'année 2020.

Les Championnats nationaux pour jeunes manieurs en conformation et en obéissance, accueillis par le Belleville & District Kennel Club, ont eu lieu à Belleville, en Ontario, le 26 octobre 2019.

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, président
Conseil des clubs canins pour jeunes

Statistiques 2019

- En 2019, 267 événements en conformation pour jeunes ont eu lieu, soit 28 événements de moins que l'année dernière (2018 – 295 événements).
- Le nombre de participants aux événements en conformation pour jeunes était de 2 844 participants en 2019, soit 164 participants de plus que l'année dernière (2018 – 2 680 participants).
- En 2019, 41 événements en obéissance pour jeunes ont eu lieu, soit 14 événements de plus que l'année dernière (2018 – 55 événements).
- Le nombre de participants aux événements en obéissance pour jeunes était de 115 participants en 2019, soit 29 participants de plus que l'année dernière (2018 – 86 participants).

Conseil des courses sur leurre

Le Conseil des courses sur leurre est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain de course sur leurre et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lynne Bruce

Membres :

Heather Jean Dansereau	Hamilton, Ont.
Kate Darbyshire	Winchester, Ont.
Sandra Gahan	Cambridge, Ont.
Christine Gillies *(de janvier 2018 à mars 2019)*	Winnipeg, Man.
Fiona Hart	Kelowna, C.-B.
Lisa Miceli *(d'avril 2019 à présent)*	Keswick, Ont.
Ed Molloy	Sherwood Park, Alb.
Patrick Mudge *(de septembre 2019 à présent)*	Cross Creek, N.-B.
Myriam Parent	Québec, Qc
Roberta Pattison	Delisle, Sask.
Melissa Richards	Darthmouth, N.-É.
Tannis Tindall *(d'avril 2019 à présent)*	Winnipeg, Man.
Debra Verzyl	Ladysmith, C.-B.
Ronnie Whitlock	Kanata, Ont.

Le Conseil des courses sur leurre ne devait pas se réunir en 2019. À la suite de réunions tenues en 2017 et en avril 2018, il a présenté au Conseil d'administration des modifications proposées aux *Règlements des concours sur le terrain de course sur leurre* et aux *Règlements du programme de poursuite sur leurre*, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2019. Un nouveau livre de règlements a été diffusé en octobre 2018.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2019, le Conseil a adopté une motion qui transfert la responsabilité du programme de poursuite sur leurre du Conseil des courses sur leurre au Conseil des épreuves pour chiens sprinter.

Le Conseil des courses sur leurre prévoit se réunir en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Lynne Bruce, présidente
Conseil des courses sur leurre

Statistiques 2019

- En 2019, 41 concours sur le terrain de course sur leurre ont eu lieu, soit un événement de moins que l'année dernière (2018 – 42 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 1 101 en 2019, soit 206 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 895 inscriptions).

Conseil des concours d'obéissance

Le Conseil des concours d'obéissance est chargé d'étudier toute question relative aux concours d'obéissance et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours d'obéissance est de démontrer l'utilité du chien comme compagnon de l'homme, non simplement sa capacité d'effectuer des exercices spécifiques dans une enceinte. Les concours ont pour objectif fondamental de produire des chiens qui ont été entraînés pour pouvoir bien se comporter tant à la maison que dans les lieux publics et en présence d'autres chiens, de façon à faire honneur au sport d'obéissance canine.

Les concours d'obéissance constituent une activité sportive et, à cet égard, tous les participants sont tenus d'observer les principes sportifs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Tous les concurrents dans une classe doivent compléter les mêmes exercices, de façon semblable, afin que la qualité relative des différentes performances puisse être comparée et évaluée.

Le sport de rallye du CCC est le pendant de l'obéissance. Les deux disciplines exigent une complicité entre le chien et le manieur et des compétences similaires en matière de performance. Le rallye constitue, pour les chiens et les manieurs, une excellente introduction à tous les événements de performance du CCC. L'objectif principal du rallye est de fournir une activité dynamique et motivante qui fait valoir l'aptitude du manieur et du chien à exécuter des exercices élémentaires en obéissance qui peuvent être accomplis avec succès sans exigences trop rigoureuses. Le rallye peut aussi donner l'occasion aux compétiteurs des autres disciplines de raffiner leurs compétences.

La performance du chien et du manieur dans l'enceinte doit satisfaire aux exigences des *Règlements des concours de rallye obéissance*. Les chiens qui participent aux événements de rallye doivent faire preuve d'enthousiasme, de plaisir et de complicité dans leur travail d'équipe avec leur manieur. À ces fins, nous incitons les manieurs à encourager, féliciter et caresser le chien tout en respectant les limites fixées dans les règlements.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :

Darwin Boles	Kemptville, Ont.
Michael Calhoun	Hemmingford, Qc
Shelly Campbell	Saskatoon, Sask.
Gail Carroll	Brandon, Man.
Lianne Daradics	Regina, Sask.
Terry Gains	Victoria, C.-B.
Christine Graham	West Chezzetcook, N.-É.
Frances Holmes	Carp, Ont.
Pierre Lambert	Québec, Qc
Delvyn Lunn	Wallaceburg, Ont.
Christine MacKenzie	Warren Grove, Î.-P.-É.
Diana MacKenzie	Hamilton, Ont.
Tubby Miller	Calgary, Alb.
Tony Moores	Flatrock, T.-N.-L.
Bev Owocki	Cookstown, Ont.
Marion Postgate	Vancouver, C.-B.
Gwen Roswell	Kelowna, C.-B.
Marie Sawford	Cambridge, Ont.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Le Conseil des concours d'obéissance s'est réuni par téléconférence en janvier, août et décembre 2019. Une réunion de suivi est prévue en janvier 2020. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars ou en juin 2020, le Conseil des concours d'obéissance présentera des modifications proposées au livre de règlements des concours d'obéissance et de rallye obéissance. On prévoit diffuser un nouveau livre de règlements en octobre 2020, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2021.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des concours d'obéissance

Statistiques 2019

Concours d'obéissance

- En 2019, 471 concours d'obéissance toutes races ont eu lieu, soit 14 événements de moins que l'année dernière (2018 – 485 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 10 473 en 2019, soit 304 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 10 169 inscriptions).
- En 2019, 23 concours d'obéissance pour races spécifiques ont eu lieu, soit 2 événements de moins que l'année dernière (2018 – 25 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 124 en 2019, soit 73 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 197 inscriptions).

Concours de rallye obéissance

- En 2019, 460 concours de rallye obéissance toutes races ont eu lieu, soit 9 événements de moins que l'année dernière (2018 – 469 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 11 526 en 2019, soit 66 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 11 592 inscriptions).
- En 2019, 20 concours de rallye obéissance pour races spécifiques ont eu lieu, soit 7 événements de moins que l'année dernière (2018 – 27 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 151 en 2019, soit 59 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 210 inscriptions).

Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour chiens d'arrêt ou à tout autre événement sur le terrain relié aux chiens d'arrêt, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour toutes les races de chiens d'arrêt reconnues par le CCC est de promouvoir et de reconnaître les chiens qui démontrent les meilleures qualités reconnues chez le chien d'arrêt. Ils sont évalués par voie de concours dans un cadre naturel en utilisant une norme de performance. Les chiens d'arrêt sont le résultat d'un élevage sélectif de chiens démontrant leur instinct naturel à faire l'arrêt et à rapporter sur terre comme dans l'eau. Ces épreuves aident les éleveurs à améliorer leur race en sélectionnant les reproducteurs qui mettent fortement en valeur les traits caractéristiques des races de chiens d'arrêt.

Le but des épreuves de chasse pour chiens d'arrêt est d'encourager le développement et l'utilisation des qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt. Les chiens d'arrêt sont le résultat d'un élevage sélectif de chiens démontrant leur instinct naturel à faire l'arrêt et à rapporter sur terre comme dans l'eau. Ces épreuves aident les éleveurs à améliorer leur race en sélectionnant les reproducteurs qui mettent fortement en valeur les traits caractéristiques des races de chiens d'arrêt.

Le but des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt est de permettre de démontrer la capacité du chien à rapporter à l'eau. Ces épreuves évaluent les qualités naturelles inhérentes à chacune des races de chiens d'arrêt en utilisant des normes de performance.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :

Howard Coneybeare	Armstrong, C.-B.
Kim Currie	Summerside, Î.-P.-É.
Arwen Dabb	Rock View County, Alb.
Jack Dafoe	Port Colborne, Ont.
Barbara Deg	Dartmouth, N.-É.
Maria Foster	Hamilton, Ont.
Kevin MacWilliams	Pembroke, Ont.
Paige Pettis	Rusagonis, N.-B.
Louise Régimbald	Saint-Georges, Qc
Karen Salandini	Aldergrove, C.-B.
Phil Stanton	Ladysmith, C.-B.
Adrienne Turcotte	Kamloops, C.-B.
Dominic Werotte	Terrebonne, Qc

Le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt s'est réuni par téléconférence en juillet et novembre 2018 ainsi qu'en avril 2019.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars et en mai 2019, le Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt a présenté les modifications suivantes proposées aux livres de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
Motion nº 23-03-19	
Modification des *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt* Chapitre 6 - Inscriptions Articles 6.5.5 et 6.5.7 - Disqualification et rétablissement du statut antérieur d'un chien	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 24-03-19	
Modification des *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt* Chapitre 1 - Interprétations Article 1.2.4 - Définition et classification des épreuves de chasse	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 25-03-19	
Modification des *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt* Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.5.5 - Officiels et comités	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 26-03-19	
Modification des *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt* Chapitre 3 - Juges Article 3.2.1 (a) - Admissibilité à l'approbation pour juger	MOTION ADOPTÉE

Motion nº 27-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 3 - Juges
Article 3.2.1 (c) - Admissibilité à l'approbation pour juger — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 28-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 8 - Épreuves
Article 8.4.1 - Épreuve chien de chasse par excellence — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 29-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 3 - Juges
Article 3.3.1 - Jugement — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 30-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 8 - Épreuves
Article 8.1.1 - Épreuve chien d'eau junior — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 31-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 8 - Épreuves
Article 8.2.1 - Épreuve chien d'eau — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 32-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 8 - Épreuves
Article 8.3.1 - Chien d'eau par excellence — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 33-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 10 - Déroulement de l'événement (nouvel article 10.1) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 34-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 10 - Déroulement de l'événement (10.2 et 10.4) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 35-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 10 - Déroulement de l'événement (nouveaux articles 10.5, 10.6 et 10.7) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 36-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 11 - Norme de performance
Article 11.1 - Chien d'eau junior - Rapport simple à l'eau — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 37-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 11 - Norme de performance
Article 11.2 - Chien d'eau - Rapport double à l'eau — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 38-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 11 - Norme de performance
Article 11.3 - Chien d'eau par excellence - Rapport triple à l'eau — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 39-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 11 - Norme de performance — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 40-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 13 - Oiseaux (article 13.1) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 41-03-19

Modification des
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 14 - Commissaires de l'épreuve à l'eau (article 14.1) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 42-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Chapitre 17 - Sécurité — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 43-03-19

Renvoi au Comité de surveillance des événements provenant du Conseil d'administration
Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section F - Candidat au poste de juge d'épreuves pour chiens d'arrêt — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 96-05-19

Modification des
Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt
Chapitre 9 - Épreuves et points de championnat (article 9.1) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 97-05-19

Modification des *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt*
Chapitre 11 - Procédures du concours
Article 11.4.22 - Déroulement du concours et maniement — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 98-05-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt
Nouveau chapitre 15 - Tireurs officiels et armes à feu — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 99-05-19

Modification des
Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt
But — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 100-05-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt*
But — MOTION ADOPTÉE

De nouveaux livres de *Règlements des concours sur le terrain pour chiens d'arrêt* et de *Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt* qui renferment les présentes modifications ont été diffusés en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours et épreuves pour chiens d'arrêt

Statistiques 2019

- En 2019, 39 épreuves de chasse pour chiens d'arrêt ont eu lieu, soit 22 événements de moins que l'année dernière (2018 – 61 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 684 en 2019, soit 209 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 893 inscriptions).
- En 2019, 21 épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt ont eu lieu, soit le même nombre d'épreuves que l'année dernière (2018 – 21 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 178 en 2019, soit 32 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 210 inscriptions).
- En 2019, 15 concours sur le terrain pour chiens d'arrêt ont eu lieu, soit 6 événements de plus que l'année dernière (2018 – 9 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 342 en 2019, soit 96 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 246 inscriptions).

Conseil des concours pour retrievers

Le Conseil des concours pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour retrievers est de déterminer les mérites relatifs des retrievers au terrain de chasse et d'évaluer les aptitudes tant naturelles qu'acquises que l'on recherche dans un retriever chasseur. Les concours sur le terrain aident les éleveurs à mettre en valeur et améliorer les races de retrievers en identifiant les chiens qui démontrent les qualités recherchées chez un retriever de chasse. Les épreuves d'un concours sur le terrain pour retrievers doivent être organisées sur un terrain de chasse naturel et conçues pour évaluer et distinguer les chiens concurrents afin de classer ceux qui donnent les meilleures performances au cours d'une journée donnée. Tous les chiens participant au concours doivent avoir la possibilité de participer à autant d'épreuves que le temps et les circonstances le permettent et, s'ils achèvent les épreuves de manière satisfaisante, doivent obtenir des certificats de mérite.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Sharon Derrick

Membres :

Jim Andrew	Callander, Ont.
Fred Benjaminson	*(de janvier 2018 à juin 2019)* Winnipeg, Man.
Glenn Bydwell	Tadoussac, Qc
Cecil Epp	*(de juin 2019 à présent)* Anola, Man.
Jim Ling	Stirling, Ont.
Rob Littlemore	Sherwood Park, Alb.

John McDonald	Saskatoon, Sask.
Debby Montgomery	Victoria, C.-B.
Richard Regamble	Kaldeden, C.-B.
Dennis Voigt	Lindsay, Ont.
Mike Zelman	Head of Jeddore, N.-É.

Le Conseil des concours pour retrievers s'est réuni en novembre 2018.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars et en mai 2019, le Conseil des concours pour retrievers a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS — DÉCISION

Motion nº 44-03-19

Nouvel article,
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 1 - Interprétations
Article 1.1 - Définitions — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 45-03-19

Nouvel article,
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 11 - Épreuves officielles régulières
Article 11.1 - Lignes directrices — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 46-03-19

Nouvel article,
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 13 - Championnat national — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 47-03-19

Nouvel article,
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 14 - Titres de championnat — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 48-03-19

Modification des
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 14 - Titres de championnat
Article 14.6.2 - Retriever qualifié du concours sur le terrain (QFTR) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 49-03-19

Modification des
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
Chapitre 14 - Titres de championnat
Article 14.7.2 - Retriever junior du concours sur le terrain (JFTR) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 101-05-19

Modification des
Règlements des concours sur le terrain pour retrievers
But — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 119-05-19

Championnat national pour retrievers
Inclure les chiens admissibles de l'année civile précédente — MOTION ADOPTÉE

Un nouveau livre de règlements qui renferme les présentes modifications a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Sharon Derrick, présidente
Conseil des concours pour retrievers

Statistiques 2019

- En 2019, 101 concours sur le terrain pour retrievers ont eu lieu, soit 9 événements de plus que l'année dernière (2018 – 92 concours).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 486 en 2019, soit 21 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 2 507 inscriptions).

Conseil des épreuves pour retrievers

Le Conseil des épreuves pour retrievers est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de chasse pour retrievers et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches est d'évaluer les mérites de ces chiens et leurs aptitudes sur le terrain en vue de déterminer leur compétence et leur capacité en tant que compagnons de chasse. Ainsi, les épreuves de chasse doivent simuler autant que possible les conditions d'une situation de chasse authentique. Ces épreuves permettent au chien de mettre en valeur ces caractéristiques et aux éleveurs de continuer à améliorer ces qualités.

Agente de liaison du CCC :	Sherry Weiss
Président du conseil :	David Gilmour

Membres :

Chris Bayles	Ancaster, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Ed Brown	Merigomish, N.-É.
Dave Butler	Cornwall, Î.-P.-É.
Derek Dunn	Rusagonis, N.-B.
Susan Endersby	Kamloops, C.-B.
Joey Farrell	Thunder Bay, Ont.
Dewayne Hay	Winnipeg, Man.
Bill Marshall	Edmonton, Alb.
Tim Marshall	Guelph, Ont.
Ross McLaughlin	Clayton, Ont.
Jeff Morari	Saskatoon, Sask.
Rick Roberts	Mill Bay, C.-B.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mars et en mai 2019, le Conseil des épreuves pour retrievers a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS — DÉCISION

Motion nº 50-03-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Articles 9.2.2 (b), (c), (d) et 9.2.3 et 9.2.4 - Épreuve de chasse senior — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 51-03-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.15 (b) - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur (Épreuve de chasse en haute terre) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 52-03-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.15 (e) - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur (Épreuve de chasse en haute terre) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 53-03-19

Nouveau paragraphe,
Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.15 - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur (Épreuve de chasse en haute terre) - nouveau paragraphe (k) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 54-03-19

Nouveau paragraphe,
Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.15 - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur (Épreuve de chasse en haute terre) - nouveau paragraphe (l) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 55-03-19

Nouveau paragraphe,
Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.15 - Épreuve propriétaire-conducteur-maître chasseur et maître chasseur (Épreuve de chasse en haute terre) - nouveau paragraphe (m) — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 56-03-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse
Article 11.1.20 - Directives — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 57-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches
Chapitre 11 - Directives à l'intention des juges et du comité de l'épreuve de chasse
Article 11.1.19 - Directives — MOTION ADOPTÉE

Motion nº 58-03-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
Chapitre 16 - Classification des fautes
Article 16.3.1 (p) - Fautes graves du chien — MOTION REPORTÉE

Motion nº 102-05-19

Modification des *Règlements des épreuves de chasse pour retrievers, barbets, épagneuls d'eau irlandais et grands caniches*
But — MOTION ADOPTÉE

Un nouveau livre de règlements qui renferme les présentes modifications a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Le tout respectueusement soumis par
David Gilmour, président
Conseil des épreuves pour retrievers

Statistiques 2019

- En 2019, 83 épreuves de chasse pour retrievers ont eu lieu, soit 6 événements de plus que l'année dernière (2018 – 77 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 2 830 en 2019, soit 263 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 2 567 inscriptions).

Conseil des concours de travail de flair

Le Conseil des concours de travail de flair est chargé d'étudier toute question relative aux concours de travail de flair et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le travail de flair est un sport inspiré par les chiens de détection dont le travail consiste à détecter une odeur et à communiquer à leur manieur qu'il a trouvé une odeur spécifique. Ce travail s'effectue dans toute une variété d'environnements et souvent dans des conditions changeantes qui mettent à l'épreuve les aptitudes et la concentration du chien de détection. Le travail de flair est une activité positive et stimulante qui permet aux chiens d'utiliser leur sens le plus développé, l'odorat, d'une façon qui crée et renforce la confiance mutuelle qui doit régner entre un chien et un manieur. Un concours de travail de flair est un événement de performance qui offre une activité divertissante et sans danger et il est ouvert à tous les chiens et leur propriétaire. Pour qu'une équipe se qualifie, tant le chien que le manieur doivent collaborer, faire équipe et puissent lire mutuellement leurs réactions. Lors des concours de travail de flair du CCC, pendant la recherche, les manieurs sont encouragés à communiquer avec leur chien et à les féliciter.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Dr Paul Eckford, Ph. D.

Membres :

Sandra Anderson	Brockville, Ont.
Carol Aitken *(de février 2019 à présent)*	Regina, Sask.
Lia Bijsterveld	Richmond, C.-B.
Judy Duplessis *(de janvier 2019 à présent)*	Dieppe, N.-B.
Lee Hartfield	Cobble Hill, C.-B.
Sandra Hébert	Mirabel, Qc
Christina Legien *(de janvier 2018 à février 2019)*	Regina, Sask.
Diane Matuszewski	Winnipeg, Man.
Bev Owocki *(d'avril 2019 à présent)*	Cookstown, Ont.
Trishanna Ramsey	Armstrong, C.-B.
Marie Sawford	Cambridge, Ont.
Carla Simon	Calgary, Alb.
Doug Teeft	Sainte-Croix, N.-É.

Le Conseil des concours de travail de flair s'est réuni par téléconférence en mars et octobre 2019 ainsi qu'en janvier 2020. Par conséquent, le conseil présentera des modifications proposées au livre de règlements des concours de travail de flair, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2021.

En outre, le conseil a rédigé un guide pour tenir un concours de travail de flair, diffusé au début de 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Dr Paul Eckford, Ph. D., président
Conseil des concours de travail de flair

Statistiques 2019

- En 2019, 42 concours de travail de flair comptant 2 618 inscriptions ont eu lieu.

Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls est chargé d'étudier toute question relative aux concours sur le terrain et épreuves pour épagneuls de chasse ou à tout autre événement sur le terrain relié aux épagneuls de chasse, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des concours sur le terrain pour épagneuls est de démontrer la performance d'un épagneul bien dressé au champ. La performance ne doit pas différer de celle lors d'une journée normale de chasse, sauf que dans un concours le travail du chien doit se rapprocher de la perfection.

Le but des épreuves de chasse est d'évaluer et identifier les chiens possédant les qualités de base requises d'un épagneul « leveur ». Une épreuve permet d'évaluer les mérites et les habilités des épagneuls au champ afin de déterminer s'ils conviennent comme compagnons de chasse.

Les chiens sont répartis en quatre catégories selon leur habilité, et non leur âge. Les chiens ne concourent pas un contre l'autre; leur performance est évaluée individuellement selon des critères.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Thomas Nesbitt

Membres :

Michel Bourdeau	Québec, Qc
Wayne Brennen	Calgary, Alb.
Joe Coady	Winnipeg, Man.
David Dibblee	Lower Woodstock, N.-B.
Bill McCaffrey	Hanmer, Ont.
Boyd McIntyre	Okotoks, Alb.
Frank O'Grady	Millbrook, Ont.
Bruce Outhouse	Halifax, N.-É.
Greg Royer	Cremona, Alb.
Frank Wiseman	Fisherville, Ont.

Le Conseil des concours et épreuves pour épagneuls s'est réuni par téléconférence en juin et en décembre 2019.

Le tout respectueusement soumis par
Thomas Nesbitt, président
Conseil des concours et épreuves pour épagneuls

Statistiques 2019

- En 2019, 46 concours sur le terrain pour épagneuls ont eu lieu, soit un événement de plus que l'année dernière (2018 – 45 concours).
- Le nombre d'inscription était de 1 141 en 2019, soit 65 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 1 076 inscriptions).
- En 2019, 10 épreuves pour épagneuls de chasse ont eu lieu, soit un événement de moins que l'année dernière (2018 – 11 épreuves).
- Le nombre d'inscription était de 119 en 2019, soit 24 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 143 inscriptions).

Conseil des épreuves pour chiens sprinter

Le Conseil des épreuves pour chiens sprinter est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves pour chiens sprinter et au programme de poursuite sur leurre, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves pour chiens sprinter est d'offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée ainsi qu'à leurs propriétaires une activité agréable et saine sur le terrain qui contribuera à la promotion du lien entre l'humain et le chien et qui peut être récompensée par une gamme de titres.

Le but du programme de poursuite sur leurre du CCC est d'offrir à tous les chiens de race pure et de race croisée la possibilité d'obtenir un titre lors d'un événement sur le terrain.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lynne Bruce

Membres :

Daria Coneghan *(du 8 mars 2019 à présent)*	Regina, Sask.
Candace Cook *(de février 2019 à présent)*	Winnipeg, Man.
Kate Darbyshire	Winchester, Ont.
Diane Fast *(de janvier 2018 à février 2019)*	Lorette, Man.
Sandra Gahan	Cambridge, Ont.
Carrie Greene	Hammonds Plains, N.-É.
Fiona Hart	Kelowna, C.-B.
Myriam Parent	Québec, Qc
Ed Molloy	Sherwood Park, Alb.
Krista Prockiw	Vancouver, C.-B.
Marni Smith	Barrie, Ont.

Le Conseil des épreuves pour chiens sprinter s'est réuni par téléconférence en mai 2019.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en septembre 2019, le Conseil des épreuves pour chiens sprinter a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS	DÉCISION
Motion nº 14-09-19	
Modification des *Règlements des épreuves pour chiens sprinter* - But	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 15-09-19	
Modification des *Règlements des épreuves pour chiens sprinter* Chapitre 1 - Interprétations Article 1.2.1 - Définition et classification des épreuves pour chiens sprinter	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 16-09-19	
Nouvel article, *Règlements des épreuves pour chiens sprinter* Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.2 - Admissibilité de clubs à la tenue d'une épreuve pour chiens sprinter, nouvel article 2.2.3	MOTION ADOPTÉE
Motion nº 17-09-19	
Modification des *Règlements des épreuves pour chiens sprinter* Chapitre 2 - Règlements généraux Article 2.4 - Participants	MOTION ADOPTÉE

Motion nº 18-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 4 - Officiels
Article 4.1 - Officiels,
retrancher article 4.1.2 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 19-09-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 5 - Déroulement de l'épreuve
Article 5.1 - La piste, nouvel
article 5.1.1 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 20-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 5 - Déroulement de l'épreuve
Article 5.1 - La piste, 5.1.3 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 21-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 5 - Déroulement de l'épreuve
Article 5.1 - La piste, 5.1.4 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 22-09-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 5 - Déroulement de l'épreuve
Article 5.1 - La piste,
nouvel article 5.1.8 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 23-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 5 - Déroulement de l'épreuve
Article 5.2.4 - Chiens participant
à l'épreuve, 5.2.4 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 24-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 7 - Titres et prix
Article 7.2 - Obtention
de points, 7.2.1 MOTION ADOPTÉE

Motion nº 25-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 7 - Titres et prix
Article 7.2 - Obtention
de points, 7.2.2 (a) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 26-09-19

Modification des
Règlements des épreuves pour chiens sprinter
Chapitre 11 - Discipline, 11.6 MOTION RETIRÉE

Motion nº 27-09-19

Modifications d'ordre administratif,
Règlements des épreuves pour chiens sprinter MOTION ADOPTÉE

Un nouveau livre de règlements qui renferme les présentes modifications a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2019, le Conseil d'administration a adopté une motion qui transfert la responsabilité du programme de poursuite sur leurre du Conseil des courses sur leurre au Conseil des épreuves pour chiens sprinter.

Le tout respectueusement soumis par
Lynne Bruce, présidente
Conseil des épreuves pour chiens sprinter

Statistiques 2019

Épreuves pour chiens sprinter

- En 2019, 63 épreuves pour chiens sprinter ont eu lieu, soit 29 événements de plus que l'année dernière (2018 – 34 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 3 172 en 2019, soit 1 424 inscriptions de plus que l'année dernière (2018 – 1 748 inscriptions).

Programme de poursuite sur leurre

- En 2019, 43 programmes de poursuite sur leurre ont eu lieu, soit 12 événements de moins que l'année dernière (2018 – 55 événements).
- Le nombre d'inscriptions était de 1 145 en 2019, soit 137 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 1 282 inscriptions).

Conseil des épreuves de pistage

Le Conseil des épreuves de pistage est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves de pistage et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but des épreuves de pistage est de montrer la volonté d'un chien de travailler avec son manieur dans des conditions variées, de suivre une piste définie, de discerner une odeur, et de trouver et indiquer les articles.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Présidente du conseil : Lendra Barker

Membres :

Diane Adams	Quispamsis, N.-B.
Carol Aitken	Regina, Sask.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Connie Gavin	Foxboro, Ont.
Lesley Hutchins	Saint-Lazare, Qc
Patricia Kopec	Calgary, Alb.
Laura McKay	Guelph, Ont.
Gary Roe	Langley, C.-B.
Karen Spalding	Salmon Arm, C.-B.
Rita Torpey	Winnipeg, Man.
Louise Weaver	Barss Corners, N.-É.
John Wilhelm	East Garafraxa, Ont.

Le Conseil des épreuves de pistage s'est réuni par téléconférence en janvier, mars et avril 2019.

Lors des réunions du Conseil d'administration en mai et en septembre 2019, le Conseil des épreuves de pistage a présenté les modifications suivantes proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS OU SECTION DU MANUEL **DÉCISION**

Motion nº 103-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.1.9 - Critères d'admissibilité MOTION ADOPTÉE

Motion nº 104-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.1 - Critères d'admissibilité MOTION ADOPTÉE

Motion nº 105-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.1.19 -
Critères d'admissibilité MOTION ADOPTÉE

Motion nº 106-05-19
Nouvel article, *Règlements des épreuves de pistage*
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.1 - Critères d'admissibilité MOTION ADOPTÉE

Motion nº 107-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.5.1 -
Acceptation des inscriptions MOTION ADOPTÉE

Motion nº 108-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.12.1 - Tirage des pistes MOTION ADOPTÉE

Motion nº 109-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.12.3 - Tirage des pistes MOTION ADOPTÉE

Motion nº 110-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 8 - Titres des épreuves
de pistage
Article 8.1.1 - Épreuves MOTION ADOPTÉE

Motion nº 111-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 8 - Titres des épreuves
de pistage
Article 8.1.4 - Épreuves MOTION ADOPTÉE

Motion nº 112-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 10 - Critères des épreuves
de pistage
Article 10.3.1 - Équipement
et pistes MOTION ADOPTÉE

Motion nº 113-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 10 - Critères des épreuves
de pistage
Article 10.4.1 - Juges MOTION ADOPTÉE

Motion nº 114-05-19

Modification des
Règlements des épreuves de pistage
Chapitre 10 - Critères des épreuves de pistage
Article 10.8.1 (e) - Épreuve chien
de pistage par excellence (TDX) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 115-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section G, 1 - Candidat au poste de juge d'épreuves de pistage (Critères d'admissibilité) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 116-05-19

Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section G, 6 (a) - Candidat au poste de juge d'épreuves de pistage (Condition pour la délivrance de permis aux juges d'épreuves de pistage urbain) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 28-09-19
Modification du
Manuel des politiques et des procédures
Chapitre VII - Juges
Section G, 1 (c) - Candidat au poste de juge d'épreuves de pistage RENVOYER AU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ÉVÉNEMENTS

Un nouveau livre de règlements qui renferme les présentes modifications a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Lendra Barker, présidente
Conseil des épreuves de pistage

Statistiques 2019

- En 2019, 47 épreuves de pistage ont eu lieu, soit 4 événements de moins que l'année dernière (2018 – 51 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 314 en 2019, soit 11 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 325 inscriptions).

Conseil des épreuves du certificat de travail

Le Conseil des épreuves du certificat de travail est chargé d'étudier toute question relative aux épreuves du certificat de travail pour retrievers, épagneuls d'eau irlandais, grands caniches, terriers Airedale et barbets, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le but premier des épreuves du certificat de travail (WC, WCI et WCX) est de stimuler le développement et l'utilisation des qualités naturelles des retrievers. Les épreuves fournissent les outils servant à déterminer les futurs animaux reproducteurs et encouragent les propriétaires de retrievers à mettre en valeur les qualités naturelles de leurs chiens et à faire de ces derniers d'excellents partenaires de chasse. Les

épreuves sont non compétitives, et les chiens qui y réussissent sont enregistrés comme possédant les habiletés de base en travail.

Agente de liaison du CCC : Sherry Weiss
Président du conseil : Paul Oslach

Membres :

Keith Althouse	Martensville, Sask.
Shelly Blom	Delhi, Ont.
Sandy Briggs	Powassan, Ont.
Cecil Epp *(de juin 2019 à présent)*	Anola, Man.
Alec Hoyt	Lutes Mountain, N.-B.
Steve Hutt	Ardoise, N.-É.
Donna Lahaise	Richmond, Ont.
Sharon Luckhart *(de janvier 2019 à présent)*	Ormstown, Qc
Allan Mitchell	Brampton, Ont.
Judy Teskey	Ladysmith, C.-B.
Lionel Whittaker	Edmonton, Alb.

Le Conseil des épreuves du certificat de travail s'est réuni par téléconférence en février 2019.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2019, le Conseil des épreuves du certificat de travail a présenté les modifications proposées au livre de règlements, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

ARTICLE DU LIVRE DE RÈGLEMENTS DÉCISION

Motion nº 60-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.1.12 - Critères d'admissibilité MOTION ADOPTÉE

Motion nº 61-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 6 - Inscriptions et fin de l'épreuve
Article 6.4.4 - Passage à une classe supérieure MOTION ADOPTÉE

Motion nº 62-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 8 - Titres du certificat de travail
Article 8.1.1 (b) - Certificat de travail (WC) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 63-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 8 - Titres du certificat de travail
Article 8.2.1 (b) - Certificat de travail intermédiaire (WCI) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 64-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 8 - Titres du certificat de travail
Article 8.3.1 (b) - Certificat de travail par excellence (WCX) MOTION ADOPTÉE

Motion nº 65-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.1.3 - Épreuve du niveau de certificat de travail MOTION ADOPTÉE

Motion nº 66-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 9 - Exigences des épreuves
Article 9.3.4 - Épreuve du niveau certificat de travail par excellence MOTION ADOPTÉE

Motion nº 67-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 10 - Règlements visant la performance et le jugement
Article 10.7.11 - Évaluation du travail du chien MOTION ADOPTÉE

Motion nº 68-03-19

Modification des
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 11 - Classification des fautes
Article 11.1.1 (n) - Fautes graves MOTION ADOPTÉE

Motion nº 69-03-19

Nouvel article,
Règlements des épreuves du certificat de travail
Chapitre 11 - Classification des fautes
Article 11.1.1 - Fautes graves (nouveau paragraphe x) MOTION ADOPTÉE

Un nouveau livre de règlements qui renferme les présentes modifications a été diffusé en octobre 2019, la date d'entrée en vigueur étant le 1er janvier 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Paul Oslach, président
Conseil des épreuves du certificat de travail

Statistiques 2019

- En 2019, 25 épreuves du certificat de travail ont eu lieu, soit 5 événements de moins que l'année dernière (2018 – 30 épreuves).
- Le nombre d'inscriptions était de 436 inscriptions en 2019, soit 134 inscriptions de moins que l'année dernière (2018 – 570 inscriptions).



PHOTO : « Clipper » Am GChB/MBIS MRBIS Can Nanook's Alberta Clipper • Husky sibérien • Propriétaire et photographe : Annette Dionne

Comités spéciaux

Les comités spéciaux sont créés au besoin pour effectuer des tâches particulières. Après l'adoption de son rapport final par le Conseil d'administration, un comité spécial cesse d'exister.

Comité spécial sur la race akita

Le Conseil d'administration a formé le Comité spécial sur la race akita pour examiner la possibilité de séparer la race akita en deux races distinctes, soit l'akita et l'akita japonais.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Présidente du comité : Linda St-Hilaire

Membres :
Lorraine Burch *(à compter d'août 2017)* Carlisle, Ont.
Serges Desforges *(à compter de janvier 2018)* Plantagenet, Ont.
Stephanie Horan *(à compter de juillet 2017)* Malagash, N.-É.
Peter Laventhall-Wolfish Toronto, Ont.

Un sondage a été affiché sur le site Web du CCC le 14 janvier 2019 pour obtenir l'avis des membres concernant l'ajout de l'akita japonais à la liste des races listées aux fins de participation aux événements. La date limite de présentation était le 14 février 2019.

Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars, le Conseil a approuvé la motion énonçant que l'akita japonais serait admissible à concourir en tant que race diverse dans le Groupe six (VI) à compter du 1er janvier 2020. L'annexe 2 - Liste des races listées du chapitre IV, Enregistrement, du *Manuel des politiques et des procédures* a été modifiée pour inclure cette race.

On a signalé par écrit aux porte-paroles que Le Club Canin Canadien avait accepté la race en tant que race listée.

Ayant rempli son mandat dans la mesure du possible, le Comité spécial sur la race akita a été dissous lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2019.

Remerciements au personnel : Le comité remercie Mme Leila Bahorie, directrice principale de la Division de l'enregistrement et du Service aux membres, et son personnel de leur appui au cours de l'année.

Remerciements aux membres du comité : Je tiens aussi à remercier les autres membres du comité qui ont consacré leur temps et offert leur expertise et leur appui.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, présidente
Comité spécial sur la race akita

Comité de planification de l'AGA

La durée du mandat du comité s'étend jusqu'à un an et correspond aux dates de l'Assemblée générale annuelle.

En se fondant sur le budget préautorisé, le comité est chargé d'examiner les questions suivantes, de faire des recommandations et d'assumer un rôle de coordination conjointement avec le personnel :
- Les hôtels, y compris le lieu de l'AGA;
- Programmes de reconnaissance des membres, notamment les critères et les approbations;
- Recrutement des bénévoles et coordination des tâches telles que le transport, etc.;
- Calendrier des événements associés à l'AGA, y compris l'AGA, les séminaires, les réceptions pour membres, etc.

Présidente du comité : Corinne Walker

Membres :
Joan Bennett Présidente, Conseil d'administration
Dave Gilmour White City, Sask.
Thomas Nesbitt Gananoque, Ont.
Lance Novak Directeur exécutif
Annette Maggs Secrétaire de séance
Membres du personnel : Leila Bahorie, Emily MacKinnon et Tara Merrimen

Le comité et son mandat ont été officiellement établis en 2018. Les membres nommés étaient responsables de la planification de l'AGA 2019.

L'AGA 2019 a eu lieu à Winnipeg, au Manitoba, le 1er juin 2019 et a accueilli 86 membres. La réunion a observé deux minutes de silence en mémoire de tous les membres qui nous ont quitté depuis l'AGA précédente. Voici les points saillants de la réunion :

- Reconnaissance de la présidente honoraire, du vétérinaire honoraire, des anniversaires des membres, des contributions exceptionnelles des membres de la zone, des bénévoles de l'AGA et d'un membre du personnel.
- Présentation de David Trus, Division de l'industrie animale, Agriculture et Agroalimentaire Canada. M. Trus a fait une présentation sur la *Loi sur la généalogie des animaux* et les associations de race, en général et en ce qui concerne le CCC.
- Séance micro libre : les membres ont pu poser des questions et faire des commentaires.

Après l'Assemblée générale annuelle, Jackie Wepruk, directrice générale du Conseil national pour les soins aux

animaux d'élevage, a prononcé un discours thème sur la promotion d'un dialogue civilisé et d'un consensus parmi les divers groupes.

Le Comité de planification de l'AGA tient à remercier Justin Kereluke de sa contribution.

Le tout respectueusement soumis par
Corinne Walker, présidente
Comité de planification de l'AGA

Comité de défense des intérêts des races brachycéphales

Le Comité de défense des intérêts des races brachycéphales est chargé de promouvoir et défendre les intérêts des races brachycéphales, et doit présenter régulièrement au Conseil d'administration un résumé de ses délibérations, ses conclusions et ses recommandations relatives à la protection de ces races.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Agent de liaison du Conseil : Richard Paquette
Président du comité : À être nommé

Membres :
Dre Oksana Moshynska, Ph. D. Saskatoon, Sask.
Richard Paquette Azilda, Ont.
Trois membres additionnels À être nommés

Le Conseil d'administration a formé ce comité lors de sa réunion tenue les 7 et 8 décembre 2019 et a nommé deux des cinq membres du comité. Une motion pour combler les postes vacants sera présentée lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2020. Le comité ne s'est pas encore réuni : on attend la nomination des autres membres.

Le tout respectueusement soumis par
Richard Paquette, agent de liaison du Conseil
Comité de défense des intérêts des races brachycéphales

Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction

Le Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction est chargé d'élaborer des lignes directrices appropriées concernant l'âge minimum et maximum de reproduction en fonction de la taille de la race.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Agent de liaison du Conseil : Peter Laventhall-Wolfish
Présidente du comité : Line Champagne

Membres :
Ray Iredale St. Marys, Ont.
Simon Verge Danville, Qc

En décembre 2018, le Conseil d'administration a acheminé le document sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction rédigé par ce comité spécial au Comité de législation.

Il n'y a eu aucune activité en 2019.

Le tout respectueusement soumis par
Line Champagne, présidente
Comité spécial sur les restrictions relatives à l'âge de reproduction

Comité spécial Bon voisin canin (BVC)

Le Comité spécial Bon voisin canin est chargé d'examiner tous les aspects du programme Bon voisin canin pour augmenter sa valeur à la société et assurer sa contribution à la mission et à la vision du CCC.

Quatre principaux aspects du programme seront examinés d'une manière indépendante et d'une manière interdépendante.

1. Les exigences techniques du test.
2. L'administration du programme (processus de qualification des évaluateurs, communications, droits, etc.).
3. Sensibilisation du grand public au programme en tant que déclaration ferme de l'aptitude sociale d'un chien.
4. Promotion du programme en tant que solution de rechange aux règlements sur le contrôle des chiens.

Agentes de liaison du CCC : Sherry Weiss et Sarah McDowell
Agente de liaison du Conseil : Linda St-Hilaire
Présidente du comité : Josephine Lambert

Membres :
Angie Parsons Deer Lake, T.-N.-L.
Josephine Lambert Ancaster, Ont.
Keith O'Flaherty *(jusqu'au 11 février 2019)* New Waterford, N.-É.
Marion Postgate *(à compter d'avril 2019)* Vancouver, C.-B.
Melissa Ireland Argyle, Man.
Naomi Kane Hamilton, Ont.

Le Comité spécial Bon voisin canin s'est réuni trois fois par téléconférence en 2019. Josephine Lambert a accepté avec plaisir d'assumer la présidence. Les membres du comité ont remercié Keith O'Flaherty de ses services lorsqu'il a quitté ses fonctions au début de 2019. En avril, le comité a accueilli un nouveau membre, soit Marion Postgate. Les membres du comité ont eu le plaisir de participer, en novembre, à un atelier d'une journée au siège social du CCC pour aborder la question de revitalisation du programme Bon voisin canin. L'atelier était consacré à la promotion et à la modification du programme.

Je tiens à remercier les membres du comité de leur bon travail au cours de l'année et je me réjouis à la perspective de développer davantage le programme BVC en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Josephine Lambert, présidente
Comité spécial Bon voisin canin

Comité pour examiner les options d'enregistrement des chiens de races dont la couleur n'est pas dans le standard de la race

Le Conseil d'administration a formé le Comité pour examiner les options d'enregistrement des chiens de races dont la couleur n'est pas dans le standard de la race lors de sa réunion en décembre 2019.

Agente de liaison du CCC : Leila Bahorie
Agent de liaison du Conseil : Dr Paul Eckford, Ph. D.
Président du comité : À être nommé

Membres :
Leila Bahorie Directrice principale, Service aux membres et Division de l'enregistrement
Thora Brown Almonte, Ont.
Dr Paul Eckford, Ph. D. Breslau, Ont.
Ray Iredale St. Marys, Ont.
Un vétérinaire ou généticien À être nommé

Puisque le comité a été créé à la fin de 2019, il n'a pas encore tenu de réunion. Il prévoit se réunir en 2020.

Le tout respectueusement soumis par
Dr Paul Eckford, Ph. D., agent de liaison du Conseil
Comité pour examiner les options d'enregistrement des chiens de races dont la couleur n'est pas dans le standard de la race

Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise (TI pour vous)

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise est chargé de la surveillance et de l'orientation du projet PRE (TI pour vous). Suivant les besoins, il doit faire régulièrement des comptes au Conseil d'administration concernant les progrès du projet. En outre, le comité doit rendre des comptes au Comité de vérification sur une base trimestrielle.

Il se réunit chaque mois ou plus souvent au besoin. À la fin du projet et de la période de stabilisation, le comité sera dissous.

Agent de liaison du CCC : Andrew McCallister
Président du comité : Peter Laventhall-Wolfish

Membres :
Roger Bannister Nashwaak Bridge, N.-B.
Jean Deslisle Mont-Saint-Grégoire, Qc
Tanya Hatton Moffat, Ont.
Amanda Kelly Lower Sackville, N.-É.
Donna Lee Stittsville, Ont.

Le Comité directeur de la planification des ressources de l'entreprise a été créé en 2015 et il a continué d'appuyer activement le projet TI pour vous au cours de l'année 2019. Le comité s'est réuni de façon virtuelle chaque semaine ou aux deux semaines au cours de l'année. Le CCC bénéficie de l'expertise de l'industrie des membres du comité en gestion de projet, communications et finances.

La première phase du projet TI, y compris les adhésions et les enregistrements, a été lancée en octobre 2019.

Voici quelques fonctionnalités maintenant disponibles :

- Liste détaillée des chiens appartenant à un membre et renseignements pertinents concernant chaque chien;
- Capacité de traitement de tout type de demande d'enregistrement de chien en ligne. L'ancien système ne permettait que les demandes d'enregistrement de chiens nés au Canada;
- Capacité de traitement de tout type de demande d'enregistrement de portée, y compris les portées de pères multiples et les portées par suite d'insémination artificielle;
- Renouvellements d'adhésion en ligne.

Des rapports de progrès ont été présentés au Comité de vérification et au Conseil d'administration.

Le comité continuera à se réunir jusqu'à ce que la Phase 1 Expositions et concours soit menée à bien et qu'il y eu une période de stabilisation de six mois.

Le tout respectueusement soumis par
Peter Laventhall-Wolfish, président
Comité directeur de la planification
des ressources de l'entreprise (TI pour vous)

Comité spécial sur les titres de versatilité

Le Comité spécial sur les titres de versatilité est chargé d'étudier toute question relative à l'élaboration du programme de titres de versatilité du CCC, et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Agente de liaison du CCC :	Sherry Weiss
Agente de liaison du Conseil :	Linda St-Hilaire
Président du comité :	À être nommé

Membres :

Sophie Brunet	Saskatoon, Sask.
Marnie Harrison	Calgary, Alb.
Rachel Jesse	Calgary, Alb.
Sharon Palmer	Everett, Ont.
Michelle Whistlecraft	Calgary, Alb.

Le Comité spécial sur les titres de versatilité ne s'est pas encore réuni. Ce comité a été créé lors de la réunion du Conseil d'administration en mai 2019 et les membres ont été nommés lors de la réunion du Conseil d'administration tenue les 7 et 8 septembre 2019.

Le tout respectueusement soumis par
Linda St-Hilaire, agente de liaison du Conseil
Comité spécial sur les titres de versatilité

CDF Weekly!
CANADIAN DOG Fancier
www.CanadianDogFancier.com
In Print or Online
CDF IS THE
"JUDGES CHOICE!"
Judges Choice!
CANADIAN DOG Fancier
April 2015
Canadians at The Garden
Breeders Forum
The Pointer
"Miss P"
A/C GCh Tashinis Lookin For Trouble
Celebrating Canada's World Class Purebred Dogs
CANADIAN DOG Fancier
Viewpoint
Standards For New Breeds
B/O/H
Corinne Walker
GUNNAR
CANADIAN DOG Fancier
April 2017
Paddy
Celebrating Canada's World Class Purebred Dogs
CANADIAN DOG Fancier
June 2017
CDJA Feature
Show Me the Bite
B/O/H
Diane Fast
LUX
Celebrating Canada's World Class Purebred Dogs
Annonce disponible en anglais seulement.
Canada's LARGEST Purebred Dog Publications



PURINA
PRO CLUB[MD]

Année après année, l'atteinte de la splendeur repose sur une nourriture d'excellence[MD]

Sept des sept derniers lauréats du groupe de Westminster étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan[MD†]

En 2019, six des dix meilleurs chiens de conformation du CCC étaient nourris avec de la nourriture Pro Plan[MD]

† Les maîtres ou propriétaires de ces champions peuvent avoir reçu de la nourriture PRO PLAN en tant qu'ambassadeurs de Purina.

Vous aimeriez obtenir des récompenses exclusives aux éleveurs*? Joignez-vous au Purina Pro Club[MD] sans tarder

L'adhésion comprend:

- ✔ Chaque sac de nourriture Pro Plan[MD] vous permet d'obtenir des **bons-rabais Purina Pro Club**[MD] à utiliser lors de votre prochain achat**
- ✔ Des **trousses pour chiot GRATUITES** à remettre aux nouveaux propriétaires de chiots
- ✔ Des **Pro Points** à échanger contre de la marchandise Purina Pro Club[MD] de grande qualité

* L'adhésion est ouverte aux personnes tirant un revenu de l'élevage des chiens, à temps partiel ou temps plein.

** Des exceptions peuvent s'appliquer.



Pour vous joindre au club, envoyez un courriel à: **proclubcan@purina.nestle.com**

CLUB CANIN CANADIEN[MD]

Purina[MD] Pro Plan[MD] est fière de commanditer le Club Canin Canadien.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.purina.ca/fr/pro-plan

PU19-0251

LES MARQUES PURINA APPARTIENNENT À LA SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE.
© 2020 Nestlé. TOUTES LES AUTRES MARQUES APPARTIENNENT À LEURS PROPRIÉTAIRES RESPECTIFS.

PURINA[MD] Votre petit compagnon, notre passion.[MD]